Année 2017

BILAN CONVENTION

AGEFIPH / CFE-CGC

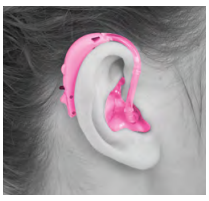

CFE CGC

HANDI

Le 15 novembre 2016, la CFE-CGC et l'Agefiph ont signé leur 7ème convention de partenariat. Elle précise le cadre des actions mises en œuvre pour sensibiliser, former et outiller les militants et adhérents CFE-CGC à la prise en compte du handicap dans le monde du travail.

Les pages qui suivent présentent les outils, actions et événements réalisés par la Confédération en 2017, avec le soutien financier de l'Agefiph.

Au nombre de ces réalisations : des actions d'information et de sensibilisation (présence aux congrès, assemblées générales et colloques, séminaires handicap, actions dans les territoires).

Lors de ces évènements, élus confédéraux et référents handicap utilisent les deux nouveaux kakémonos réalisés (l'un sur le handicap psychique, l'autre sur les différents types de handicap), les affiches, ainsi que les supports que nous avons pu créer pour sensibiliser et informer.

Parmi les documents distribués :

- plaquette de promotion de nos cinq modules de formation, avec les dates des sessions programmées sur l'année dans le cadre de la convention Agefiph / CFE-CGC. Des modules qui abordent les thèmes suivants : sensibilisation handicap, rôle de l'Agefiph, le FIPHFP, le Sameth, CAP emploi, la MDPH, des institutions, ce qu'est la loi du 11 février 2005, comment bien accueillir une personne en situation de handicap. Le handicap psychique, le rôle des IRP, et les deux modules dédiés à la mise en place d'une politique handicap en entreprise, la négociation des accords handicap.
- jeux de cartes handicap psychique : une nouveauté réalisée cette année ;
- quiz sous forme de « Questions pour un champion », avec des buzzers ;
- présentation des différentes vidéos réalisées en partenariat avec l'Agefiph (5 vidéos plus un teaser) ;
- affiches, plaquettes, bandes dessinées, cartes à gratter sur le handicap psychique ;
- clés USB contenant des supports ;
- bloc-notes ;
- cartes de visite.

Les documents sont reprographiés et expédiés en fonction du nombre de participants programmés.

Bonne lecture de ce bilan, que nous avons souhaité simple à consulter (en l'organisant sous forme de rubriques) et agréable à regarder.

Sommaire

SUR LE TERRAIN

Formation	**p.6**
Animation territoriale	**p.15**
Sensibilisation	**p.22**

Angers - 1er mars 2017

Très productive journée de formation organisée par Bernard Joncourt et Jérôme Hanarte, respectivement président et secrétaire général de l'Union régionale CFE-CGC Pays de la Loire.

Trente militants et adhérents des fédérations se sont rassemblés pour monter en compétence sur le sujet du handicap.

Une session riche en échange sur le handicap dans le monde du travail, la loi du 11 février 2005, le rôle de l'Agefiph, du FIPHFP, du Sameth, des MDPH. L'après-midi a été dédié au handicap psychique.

En clôture, Bernard Joncourt a évoqué la nouvelle impulsion donnée avec les référents handicap des départements et les nombreux chantiers en cours. Des perspectives de réussites motivantes pour un réseau handicapable !

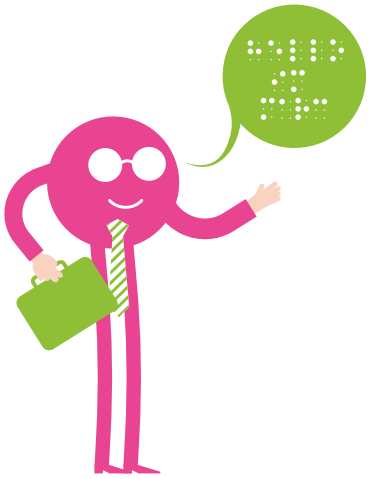

Paris - 8 mars 2017

C'est au siège de la Confédération, situé 59 rue du Rocher (Paris 8e) que des délégués syndicaux, militants et adhérents CFE-CGC de l'entreprise Arkema, rattachée à la fédération de la CFE-CGC Chimie, se sont rassemblés pour travailler ensemble sur leur prochain accord handicap.

Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap, a transmis aux participants nombre de ressources leur permettant de mieux défendre le handicap dans leur entreprise : des références de texte, des exemples issus du terrain, et des données sur l'Agefiph, la compensation du handicap dans le monde du travail, les aidants familiaux, la compensation du handicap, le maintien dans l'emploi… Tous ont également reçu un exemplaire du guide handicap.

Bilan de la journée : des échanges constructifs basés sur des valeurs humaines fortes, propices à faire avancer la cause du handicap chez Arkema.

Coutances - 10 mars 2017

Une vingtaine de militants et adhérents CFE-CGC de la Manche se sont réunis pour monter en compétence sur le sujet du handicap.

Sous l'impulsion de Félicien Blois, président de l'Union départementale CFE-CGC de la Manche et référent handicap de la région Normandie, des salariés de différentes entreprises ont pu profiter d'une initiation handicap CFE-CGC, donnée par Christophe Roth, délégué national CFE-CGC.

L'après-midi, Martine Keryer, médecin du travail et secrétaire nationale Santé au travail et Handicap, est intervenue sur le thème du handicap psychique.

Parmi les thèmes évoqués : le maintien dans l'emploi, la compensation du handicap, le changement du regard sur le handicap et les réalités du quotidien dans l'entreprise et la Fonction publique…

Toulouse - 23 mars 2017

À l'initiative de Marie-Line Brugidou, présidente de l'Union départementale CFE-CGC Haute-Garonne et secrétaire générale de l'Union régionale Occitanie CFE-CGC, une trentaine de militants et adhérents issus de toutes les fédérations CFE-CGC se sont réunis pour une journée consacrée au handicap psychique.

Une journée dense. Au programme, en effet : la formation dédiée animée en binôme par Martine Keryer et Christophe Roth. L'occasion de mieux appréhender les mécanismes spécifiques aux travailleurs atteints de handicap psychique, mais aussi de faire valoir que la CFE-CGC a de vrais outils et un réseau disponible et compétent dans les régions et dans les fédérations professionnelles. Les nombreuses questions posées par les participants leur ont permis de mieux comprendre les dispositifs et les actions menées par la CFE-CGC.

La journée s'est conclue par un colloque handicap psychique (voir p. 28).

Nancy - 11 avril 2017

Beau bilan pour cette session, avec 25 délégués issus de toutes les fédérations. Leur objectif : monter en compétence sur le sujet du handicap.

L'occasion de s'interroger sur la relation à l'autre et à la différence : des actions pertinentes donc, tant sur le champ du handicap que sur tous les autres aspects de la diversité. Cette session a également permis de traiter les questions pratiques liées à l'intégration de personnes « à besoins spécifiques ».

La formation a permis de proposer des échanges alternant apports théoriques et mises en pratique, dans une approche participative !

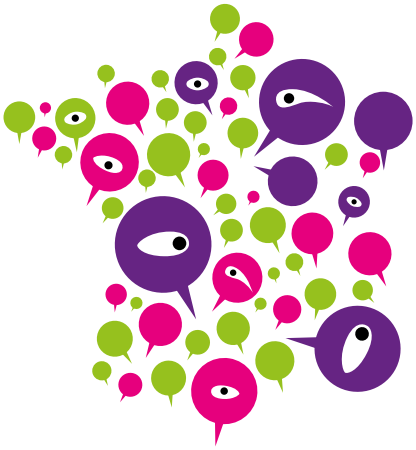

Rennes - 18 avril 2017

Journée dense pour les 20 délégués issus de toutes les fédérations qui ont participé à cette session de formation consacrée au handicap.

Sous l'impulsion de Jean-Marie Bertho, président de l'Union régionale Bretagne et à l'initiative de Bernard Vaysse, cette journée de formation visait à fédérer les hommes et femmes engagés au quotidien pour défendre les salariés et agents dans la Fonction publique. Avec un double objectif : coordonner l'ensemble des actions à mener pour compenser le handicap dans le monde du travail et aborder le sujet du handicap psychique.

Le but était aussi d'animer le réseau dans la région, en facilitant les échanges de bonnes pratiques et en coordonnant la réflexion, conformément à l'esprit de la loi du 11 février 2005.

Au final, un bilan plus que positif : les participants ont travaillé le sujet avec sérieux et sont repartis mieux armés pour négocier les accords handicap en entreprise afin de mieux concilier travail et handicaps mental et psychique, et surtout contribuer à faire changer notre regard sur le handicap.

Epinal - 2 mai 2017

À l'initiative de l'Union départementale des Vosges et du référent handicap régional, Fabrice Wininger, une vingtaine de délégués se sont formés au handicap. Organisée à Epinal, cette session s'est déroulée en présence d'Alain Monpeurt, président de l'Union régionale Grand Est.

Un vrai succès, si l'on en juge par les retours enthousiastes des participants.

Paris - 9 mai 2017

Force est donc de constater que parler du handicap collectivement en entreprise ne va pas de soi. Parce que de manière générale, la différence entre individus peut faire peur, déranger ou mettre mal à l'aise. Mais aussi parce qu'au niveau d'une entreprise, au sein d'un CHSCT ou entre collègues, cela suppose d'aborder un cas individuel, en lien avec une difficulté ou une déficience personnelle. Pas simple, dans ce contexte, de négocier les accords d'entreprise portant sur le handicap.

Les délégués syndicaux de Sodexo, rattachés à la fédération INOVA CFE-CGC, l'ont bien compris. Ils ont donc décidé de se former sur la négociation des accords en entreprise. En perspective : la négociation de l'accord d'entreprise Sodexo portant sur le handicap au niveau national.

Une formation menée par Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap CFE-CGC, et réalisée au siège de la Confédération.

L'occasion de rappeler qu'en France, 12 millions de personnes présentent une déficience et que 8 sur 10 peuvent intégrer un poste sans aménagement particulier. Or si l'objectif d'un taux d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés est maintenant bien connu des entreprises, l'obligation de négocier sur ce sujet semble pour sa part beaucoup moins établie.

Précisé par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ce sujet de négociation fait pourtant partie intégrante des Négociations annuelles obligatoires (NAO) que toute entreprise ayant un ou des délégués syndicaux et son siège social en France doit conduire !

Paris - 10 mai 2017

Les formations constituent un temps privilégié pour partager les bonnes pratiques et ouvrir les débats. Deux points capitaux lorsqu'on aborde la thématique du handicap, et que l'on souhaite œuvrer dans l'intérêt de l'humain et de ses conditions de travail, dans une société qui se doit d'être réellement inclusive.

Les 30 stagiaires de toutes les fédérations CFE-CGC réunis pour cette session ont pu le constater.

Au cœur de leurs échanges avec Christophe Roth : les réalités extrêmement diverses que recouvre le handicap (pathologies, déficiences, incapacités, restrictions de la participation à la vie sociale).

Le délégué national CFE-CGC a souligné que l'accompagnement d'une personne lors de la survenue d'un handicap nécessite une présence exigeante et des compétences multiples. Une écoute active et attentive des besoins s'impose pour donner une qualité de vie acceptable et des possibilités de progression, mais surtout pour trouver les solutions visant à compenser le handicap et défendre le maintien dans l'emploi dans les secteurs public et privé. Autre point important : l'accompagnement doit tenir compte des manques et des évolutions (attention, bienveillance pour les douleurs du corps et les souffrances de l'esprit).

Le délégué national CFE-CGC en charge du handicap a également fourni aux délégués syndicaux présents lors de cette session les outils nécessaires pour mieux négocier les accords handicap et être force de proposition en matière de politique handicap dans le monde du travail.

Arras - 9 juin 2017

Martine Keryer, secrétaire nationale CFE-CGC, est intervenue au conseil de région Hauts-de-France du Syndicat national de la Banque et du Crédit CFE-CGC (SNB) pour présenter le secteur santé au travail, ses actions, son réseau et proposer les différentes formations handicap dispensées dans le cadre de la convention CFE-CGC – Agefiph.

Sous l'impulsion de Philippe Dugautier référent handicap CFE-CGC Hauts-de-France, l'assemblée nombreuse a pu débattre et aborder les sujets du handicap dans le monde du travail.

L'occasion également, pour les élus CHSCT et DP de la banque et des sociétés financières, de monter en compétence sur le handicap psychique lors de la formation donnée par Martine Keryer. Une session réalisée en présence de Laurent Wartelle, président SNB de la région Hauts-de-France. Et nourrie de nombreux échanges et témoignages produits par l'assemblée sur les situations de souffrance au travail dans les secteurs de la banque et de l'assurance.

Une formation à la fois riche et ludique. Les participants ont en effet apprécié les animations proposées, comme la carte à gratter sur le handicap psychique et le nouveau jeu quiz handicap.

Alençon - 7 septembre 2017

L'Union départementale CFE-CGC de l'Orne, présidée par Maxime Mettot, a accueilli une session de formation consacrée au handicap dans le monde du travail, ouverte aux militants du département.

Christophe Roth, délégué national, a initié les stagiaires aux fondamentaux, notamment la Loi du 11 février 2005 sur le handicap pour l'égalité des droits et des chances, qui prévoit de donner toute leur place aux personnes handicapées au sein de l'entreprise et dans la Fonction publique.

Une loi qui permet, entre autres, de réglementer l'accueil des personnes en situation de handicap, l'accessibilité ou l'emploi des personnes handicapées.

Cette sensibilisation au handicap a permis aux participants de mieux appréhender la notion de handicap afin d'assurer un parfait accueil et une véritable intégration avec des objectifs pédagogiques précis : sensibiliser l'entourage professionnel au handicap, lever les préjugés, changer les regards sur le handicap, améliorer sa communication et son comportement face au handicap, favoriser l'intégration d'une personne en situation de handicap.

Martine Keryer, secrétaire nationale, a animé l'après-midi sur le handicap psychique, ses conséquences et les possibilités de le prendre en compte dans le monde du travail.

Cette journée a connu un vrai succès ! Elle s'est clôturée par une conférence de presse, l'occasion de mettre en avant le travail réalisé par la CFE-CGC dans le cadre de la convention Agefiph !!

Paris - 20 septembre 2017

Les militants et adhérents de la CFE-CGC se sont rassemblés au siège de la Confédération pour monter en compétence sur le sujet du handicap.

En effet, chacun d'entre nous peut être confronté à des problèmes de santé de toute origine, susceptibles de mettre subitement notre emploi en péril.

Dans ces moments difficiles, l'adhérent ou le sympathisant CFE-CGC est pris dans un tourbillon au sein duquel interviennent des acteurs très différents (médecins traitants, médecins conseils, médecin du travail, drh, Agefiph, FIPHFP). Il peut fort heureusement s'appuyer sur le réseau handicap dans les fédérations, régions, départements, et sur les élus présents pour agir, intervenir, conseiller.

Ouverte par Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap CFE-CGC, la formation a été animée par le docteur Christian Expert. Au programme, le rôle des IRP, mais aussi toutes les clés pour pouvoir agir efficacement et tenter d'éviter le drame social qu'est la perte d'emploi pour raison de santé. Cette journée de formation s'est déroulée dans le cadre de la convention Agefiph CFE-CGC.

Orléans - 27 septembre 2017

Christophe Schweyer, président de l'Union départementale du Loiret, a ouvert cette formation proposée aux militants et adhérents de la région Centre. Yves Baijot, président de l'Union régionale Centre-Val de Loire, est intervenu pour rappeler que le handicap et la santé au travail sont des sujets majeurs sur lesquels il est capital de rester mobilisés.

Réalisée grâce au travail du référent handicap de la région, Thierry Bricquebec, et de ses équipes, la journée s'est déroulée dans l'amphithéâtre d'Harmonie mutuelle. Animée par Martine Keryer, secrétaire nationale Santé au travail et Handicap et Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap, la formation a été réalisée dans le cadre de la convention CFE-CGC- Agefiph.

Au programme de la matinée : la sensibilisation au handicap. Avec un objectif majeur : donner les clés favorisant un parfait accueil et une réelle intégration des personnes en situation de handicap. Pour aboutir à ce résultat, il faut sensibiliser l'entourage professionnel au handicap, lever les préjugés, changer les regards et améliorer la communication et les comportements face au handicap, favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap.

La Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, qui prévoit de recentrer les personnes handicapées au sein de l'entreprise et la Fonction publique et permet de réglementer l'accueil, l'accessibilité ou l'emploi des personnes en situations de handicap (ou travailleur handicapé / TH), a été largement évoquée. Ont également été rappelés les rôles et missions de l'Agefiph, du FIPHFP, Sameth, des MDPH, etc ...

Martine Keryer, médecin du travail, a animé l'après-midi sur le handicap psychique.

Arras - 28 septembre 2017

Le réseau handicap CFE-CGC Hauts-de-France s'est réuni dans les locaux de l'Union départementale du Pas-de-Calais, à l'initiative de son président de région, Raymond Annaloro, et des référents handicap CFE-CGC de la région Hauts-de-France, Marie-Laure Dufourcq et Philippe Dugautier.

La matinée fut consacrée à la présentation réciproque des membres du réseau et au lancement du projet d'organisation d'un colloque sur le thème du handicap psychique et emploi, prévu le 12 avril 2018 à Amiens.

L'après-midi, Martine Keryer a animé un module de formation sur le handicap psychique afin que chacun des membres du réseau accroisse ses connaissances sur ce thème et puisse être en mesure d'accompagner nos adhérents.

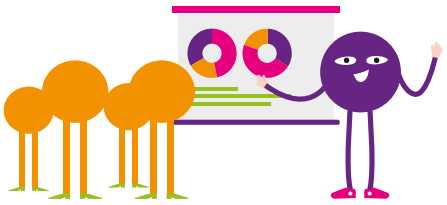

Loos - 5 octobre 2017

Organisée sous le patronage de Raymond Annaloro, président de l'Union régionale - qui a ouvert la journée - et Philippe Dugautier, référent handicap de la région Haut-de-France et secrétaire général de l'UD 59, cette formation a réuni une vingtaine de militants et adhérents CFE-CGC.

En matinée, Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap CFE-CGC, a évoqué les aspects multiples et complexes du handicap. Gestion du handicap dans le monde du travail et droits des personnes en situation de handicap étaient au cœur de son intervention. L'occasion de rappeler que chacun de nous peut se trouver confronté, un jour ou l'autre, à des problèmes de santé majeurs et voir son emploi mis en péril. Pour faire face à ces situations, l'aide du réseau handicap que composent les référents des fédérations, régions, départements et les élus peut se révéler capitale.

L'après-midi, Martine Keryer, secrétaire nationale Santé au travail et Handicap, a animé une formation sur la prise en compte du handicap psychique. Un thème qui a donné lieu à de nombreux échanges avec des stagiaires motivés et soucieux de toujours mettre au coeur de leur action l'humain dans le monde du travail !

Noyelles Godault 20 octobre 2017

Dans le cadre des travaux du conseil de région SNB Hauts-de-France animé par son président, Laurent Wartelle, le référent handicap Hauts-de-France, Philippe Dugautier, a présenté et remis aux participants le nouveau support visant à sensibiliser sur le handicap.

En présence de Martine Keryer, Philippe Dugautier en a profité pour informer les participants de l'organisation d'un colloque sur le handicap psychique, prévu le 12 avril 2018 à Amiens.

Organisé dans le cadre de la Convention Agefiph-CFE-CGC, cet événement se déroulera en présence de Martine Keryer secrétaire nationale, Christophe Roth, délégué national et de Raymond Annaloro, président de l'Union régionale Hauts-de-France.

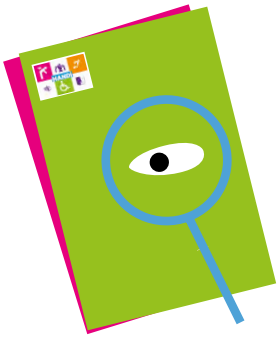

Paris - 7 et 8 novembre 2017

L'emploi des personnes handicapées est un sujet de négociation obligatoire dans toutes les entreprises pourvues d'au moins une section syndicale d'organisation représentative depuis 2005. Cette obligation a été renforcée par la loi Rebsamen du 17 août 2015.

Le handicap est intégré dans l'un des trois blocs de la négociation obligatoire, celui consacré à la qualité de vie au travail et à l'égalité professionnelle (article L. 2242-1 du Code du travail). Une négociation qui porte essentiellement sur les mesures relatives à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Pour aider les militants et représentants du personnel CFE-CGC à mieux négocier ces accords, Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap CFE-CGC, anime régulièrement des formations proposées à l'ensemble des fédérations.

Organisées sur deux jours, ces sessions permettent aux participants de découvrir à la fois le processus de la négociation (modalités d'ouverture de la négociation, élaboration et analyse du bilan de la situation de l'emploi des personnes handicapées dans l'entreprise…), mais aussi et surtout, les différents thèmes à négocier : recrutement, formation professionnelle, promotion, conditions de travail, maintien dans l'emploi, actions de sensibilisation de l'ensemble des salariés….

Un sujet composé de points variés, qui permettent aux négociateurs comme aux employeurs de se retrouver autour d'une dynamique collective sur un sujet non conflictuel, d'imaginer des actions adaptées à l'entreprise (à son histoire, à sa culture, à son environnement technique et humain…) et de diversifier les canaux de communication sur le sujet (communication des syndicats, de la direction, des IRP).

Au final, la négociation sur l'emploi des personnes handicapées permet de faire progresser globalement les conditions de travail de chacun, tout en valorisant l'action de la CFE-CGC sur un sujet porteur de sens pour tous.

Troyes - 10 novembre 2017

Dans le cadre de la convention Agefiph/CFE-CGC, les élus confédéraux ont formé une vingtaine de militants et adhérents de l'Aube : une journée de formation rendue possible grâce à l'initiative et à l'implication d'Emmanuel Dussaussois, président de l'Union départementale.

Une conférence de presse a été organisée en fin de journée, pour mieux faire connaître les valeurs et les positions de la CFE-CGC en matière de handicap.

Cette session était la 3ème réalisée en 2017 au sein de l'Union régionale Grand Est, particulièrement mobilisée sur la thématique du handicap.

Dôle - 29 novembre 2017

C'est à l'Union régionale Bourgogne Franche-Comté CFE-CGC que revient l'initiative de cette journée de travail, impulsée par Jean-Marc Icard, président de l'Union régionale, et Hassan Tber, référent handicap régional.

Une journée composée de deux temps forts : une initiation sur le sujet du handicap animée par Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap, puis une sensibilisation à la prise en compte du handicap psychique développée par Martine Keryer, secrétaire nationale Santé au travail et Handicap CFE-CGC.

L'occasion, pour les militants et représentants des unions départementales et locales de la région Bourgogne -Franche-Comté, d'en apprendre davantage par le partage d'expérience. Mais aussi de découvrir les outils, moyens et actions mis à leur disposition par la Confédération pour faire changer le regard sur le handicap. Un travail porteur et partagé pour les années à venir, qui met au coeur de l'action quotidienne des militants la défense l'humain dans le monde du travail !

Cette formation a eu lieu dans le cadre de la convention Agefiph/ CFE-CGC.

Paris - 7 décembre 2017

Proposée aux délégués de la FNECS (Fédération nationale de l'encadrement des commerces et services CFE-CGC), cette journée était tout particulièrement dédiée aux cadres et encadrants du bricolage.

Organisée par Philippe Banse, président de l'USN Bricolage (Castorama, Leroy Merlin, Hilti, Bricorama, Truffaut, Lapeyre, Côté Nature, Brico dépôt), cette formation a rencontré un vrai succès.

Animée par Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap, elle a permis aux participants de mieux comprendre la place du handicap et l'évolution de sa prise en compte dans les différentes politiques sociales de santé, de l'emploi et de la formation.

Deux objectifs majeurs constituaient les fils directeurs de cette session :

• permettre d'identifier les principaux acteurs de l'orientation des personnes handicapées, de l'insertion et de la formation professionnelles, de repérer leurs spécificités et l'articulation de leurs compétences ;

• connaître les dispositifs, mesures et adaptations favorisant l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Les délégués ont pu échanger et monter en compétence sur le sujet pour devenir handicapables au sein de leurs entreprises respectives.

Ils ont également pu faire connaissance avec François Marbot, référent handicap de la fédération FNECS qui a apporté son écoute et soutien aux collègues.

Cette journée était organisée dans le cadre de la convention CFE-CGC Agefiph.

CHIFFRAGE FORMATION

Au total, 40 actions de formation se sont déroulées en 2017, contre 15 en 2016.

789 adhérents ont été formés en 2017, contre 173 en 2016.

- Formations généralistes : sensibilisation et perfectionnement handicaps

Animées par Christophe Roth, délégué national CFE-CGC

18 stages, soit 359 personnes formées.

- Formations handicap psychique

Animées par Martine Keryer, secrétaire nationale CFE-CGC

13 stages, soit 286 personnes formées.

- Formations « Mettre en place une politique handicap en entreprise, négociations des accords handicap. »

Animées par Christophe Roth, délégué national CFE-CGC

2 stages, soit 48 personnes formées.

Cette formation nouvellement proposée emporte déjà un vrai succès pour 2018, avec deux modules proposés !

- Formation « Rôle des IRP »

Animée par le docteur Christian Expert

1 stage, soit 24 personnes formées.

- Formations « Réseau handicap »

GrouPIH, interfédéral handicap, référents régionaux et départementaux ont animé différentes sessions de formation.

6 stages, soit 72 membres du réseau formés.

40 STAGES ORGANISÉS EN 2017 / **15** EN 2016

789 D'ADHÉRENTS FORMÉS EN 2017 / **173** EN 2016

Métropole lilloise - 13 au 26 mars 2017

Dans le cadre des semaines d'information de la santé mentale au travail, l'Union régionale CFE-CGC Hauts-de-France a participé à différentes opérations pour présenter et faire connaître les actions réalisées par le secteur handicap de la Confédération CFE-CGC.

- Tenue d'un stand aux archives du monde du travail où Pascale Odoux et Muriel Mallart sont allées à la rencontre de salariés en situation de handicap, en souffrance au travail et d'acteurs du territoire pouvant aider les personnes souffrant de maladies mentales à se réinsérer.
- Participation du docteur Luc Baelde (le 21 mars 2017) à une table ronde sur le thème : « *Que fait-on pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique* » à la Catho de Lille, devant un parterre d'enseignants et d'étudiants.
- Participation de Philippe Dugautier, référent handicap région Haut-de-France, à un débat le 17 mars, organisé par l'EPSM Lille sur la santé mentale et travail, en partage avec des personnes vivant et travaillant avec des troubles psychiques et de professionnels accompagnant ces situations dans le monde du travail.
- Participation de Muriel Mallart et Philippe Dugautier, le 28 mars, à l'ARACT Lille, à une conférence-débat sur le thème des maladies chroniques dégénératives, à la rencontre d'acteurs professionnels d'entreprise.

L'Union régionale Hauts-de-France a mené une série d'animations pendant cette période pour mettre en avant les actions réalisées dans le cadre de la convention Agefiph/CFE-CGC, sur le territoire et au plus près des personnes qui vivent le handicap ou y sont confrontées au cours de leur carrière.

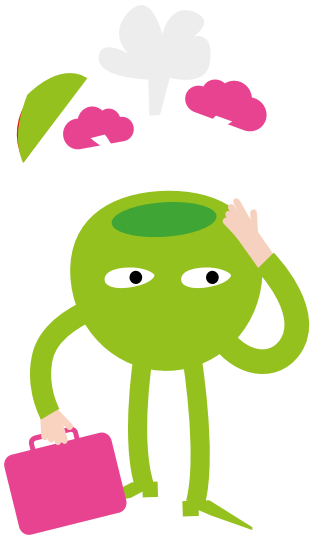

Rambouillet - 15 mars 2017

Lors d'un ciné-débat intitulé « *Santé mentale et travail, parlons-en* », Véronique Voigt et Stéphane Rebout, référents handicap région Ile-de-France, et Béatrice Tajvel, référente handicap 78, ont procédé à des actions de sensibilisation sur le handicap psychique. remise de cartes à gratter et de BD handicap.

Emmanuel Salignat, président de la fédération FNEMA, était présent ainsi que le président de l'UD 78.

L'occasion de mettre au cœur de l'action, sur le terrain, l'engagement résolu de la CFE-CGC sur la prise en compte du handicap psychique dans le monde du travail et promouvoir la convention Agefiph CFE-CGC !

Luneville - 17 mars 2017

Dans la région Grand-Est, Fabrice Wininger, référent handicap CFE-CGC, a mis en avant le travail confédéral sur le sujet du handicap lors d'une rencontre sur le maintien dans l'emploi. A l'initiative de l'AEIM 54-ADAPEI (Adultes enfant inadapté mentaux) de Meurthe et Moselle et avec le soutien de l'Agefiph, CAP Emploi, le Sameth, l'ALSMT (médecine du travail), APC (association Perspectives et compétences) et l'AIERL (association des Industriels et entrepreneurs de la région Lunévilloise) et avec la présence du sous-Préfet, M. Rachid Kacim, s'est déroulé à l'ESAT de Chanteheux un temps de rencontre autour de trois tables rondes. Elles portaient sur le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, détection de situation, avis d'aptitude, aménagement, le recrutement de personnes en situation de handicap, techniques de recrutement, moyens pour répondre à l'obligation d'emploi, le recours à un ESAT, à une E.A.

Grace à des exemples concrets (aménagement de poste ; campagne de recrutement) et des partages d'expériences (comment aborder le handicap lors de l'entretien), les participants ont pu mesurer l'intérêt et l'importance d'employer des personnes en situation de handicap mais aussi l'importance de construire ensemble une société plus inclusive et solidaire. L'occasion pour Fabrice Wininger de mettre en avant l'action au quotidien de la CFE-CGC et promouvoir le travail réalisé dans le cadre de la convention CFE-CGC Agefiph !

Ce temps s'est poursuivi par la visite des différents ateliers de l'ESAT et la mise en avant du fait que beaucoup d'éléments de la vie courante passent dans les mains de travailleurs en ESAT sans que l'on s'en rende compte.

Paris - 7 mars et jeudi 6 avril 2017

À l'ESAT Berthier dans le 17e, le réseau handicap de la CFE-CGC, composé d'hommes et de femmes investis sur le sujet dans les régions et les fédérations s'est retrouvé les 7 mars et 6 avril 2017 pour constituer des groupes de travail. Les 35 délégués présents se sont alors exprimés sur les façons de réaliser les engagements : quelles possibilités et besoins sur les différents axes pour bâtir le réseau handicap de demain ?

Les objectifs assignés à ce séminaire ont été remplis !

Il a permis aux référents handicap du réseau de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et attentes réciproques. Et tout ceci dans la convivialité. Cela va certainement renforcer la mobilisation de tous.

L'occasion également de présenter les nouveaux kakemonos réalisés sur le handicap psychique et les six types de handicap !

Chacun est reparti avec des idées plein la tête et beaucoup de projets à réaliser.

Les élus du secteur santé au travail et handicap CFE-CGC vont donc œuvrer pour mettre en musique ces nombreux projets construits de manière collective !

À souligner : la présence de François-Xavier Krieg, chargé de mission handicap de l'Agefiph.

Laval - 27 avril 2017

Lors d'une rencontre sur le thème du handicap, le référent handicap de la région et Guy Rouault, référent de la Mayenne, ont fait une présentation des différents types de handicap, des institutions, et du réseau CFE-CGC.

Deux personnes en situation de handicap sont intervenues :

Claire Duverger et Jack Rousseau.

L'accent a été mis sur le handicap physique, notamment visuel.

Quelques mises en situation ont été faites :

- des lunettes de simulation de malvoyance étaient mises à disposition ainsi que des livrets contenant des textes à lire en braille ;
- une dégustation de macarons les yeux masqués ;
- et un stand pour apprendre à se servir à boire sans déborder du verre…

Un succès pour cette rencontre ludique et bien accueillie !

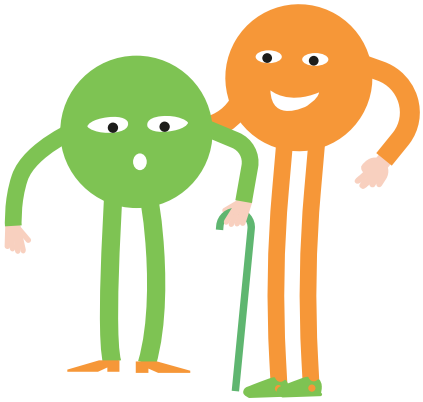

Le Lude - 6 et 7 juin 2017

L'Union régionale Pays de la Loire a organisé un séminaire sur le handicap dans la Sarthe avec les représentants des unions départementales et le référent handicap de la région.

Des tables rondes ont mis les participants en situation de handicap.

- Première table ronde sur le maintien dans l'emploi en entreprise : prise de note et rédaction avec des lunettes rendant malvoyants.
- Deuxième table ronde sur le handicap psychique : rapport à rendre en un temps contraint, tout en étant mis en état de stress par des perturbateurs extérieurs.
- Troisième table ronde sur les troubles dys : consignes sur un texte dys et travail avec des gants.

Bravo pour cette idée, les mises en situation rendant le handicap concret.

Le deuxième jour, après la restitution des tables rondes, a eu lieu, un débat autour de l'insertion des personnes en situation de handicap dans la société (après un accident de la vie) et en entreprise, ainsi que la place des aidants familiaux.

En présence de Martine Keryer, le débat a abordé les thèmes des handicap physique et psychique.

Participaient à ce débat des représentants handisport, deux représentants de CAP emploi, un représentant de la DIRECCTE et un chef d'entreprise d'une entreprise de nettoyage ayant un taux d'emploi des personnes en situation de handicap de 7 %.

En conclusion Bernard Joncourt, président de l'Union régionale Pays de la Loire, a invité tous les participants au futur colloque organisé à Nantes le 16 novembre.

Gassin - du 7 au Vendredi 9 juin 2017

La FNEMA, Fédération des métiers de l'aviation, a organisé son congrès, dans le sud, à quelques encablures de Saint-Tropez. Il a réuni une centaine de personnes, en présence de son président, Emmanuel Salignat, Franck Zid, trésorier national de la CFE-CGC, Ronald Noirot, secrétaire général de la CFE-CGC Air France et Bernard Garbiso, trésorier de la FNEMA.

François Hommeril président de la CFE-CGC, a participé aux travaux du congrès. Carole Couvert, a également échangé avec les congressistes. La journée du 7 juin était consacrée aux présentations de la FNEMA, de ses actions, avec un temps dédié au handicap pour présenter les référents handicap : Véronique Voigt, Béatrice Tajfel et Stéphane Rebout.

Martine Keryer, secrétaire nationale ainsi que Christophe Roth, délégué national, tous deux fortement impliqués pour la santé au travail et le handicap, ont été excusés car retenus l'un et l'autre par d'autres évènements.

Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur le réseau handicap, de parler des actions, de proposer des formations de sensibilisation au handicap dans le monde du travail et d'aide à la négociation sans oublier les formations sur le handicap psychique... Ces actions se déroulant dans le cadre de la convention Agefiph/CFE-CGC.

Les BD sur « *Handicap et aidants familiaux* » ont été distribuées à chaque participant ainsi que les flyers « *Changeons notre regard* ». Les différents outils ont été valorisés tout comme le site « *handiblog CFE-CGC* » qui permet de découvrir toute l'actualité handicap.

Lyon - 15 Juin 2017

L'assemblée générale Messidor s'est déroulée avec la participation de Martine Carrillon-Couvreur, Nicolas Franck, Michel Tachon, le Clubhouse France et les directeurs des départements de l'association Messidor. La CFE-CGC etait représentée par le référent handicap région Auvergne Rhône-Alpes.

Depuis 40 ans, Messidor insère en emploi des personnes souffrant de troubles psychiques en leur offrant un parcours de transition avec un vrai travail rémunéré. Les personnes choisissent des activités de service au contact de la clientèle dans des établissements de transition (ESAT ou EA) ou directement en entreprise avec le job coaching (emploi accompagné).

Messidor met aujourd'hui à disposition des gestionnaires d'établissements une franchise sociale destinée à essaimer le concept dans toute la France.

La CFE-CGC est résolument engagée sur la montée en compétence sur le sujet du handicap psychique et se réjouit que les prestataires spécialisés sur le sujet du handicap psychique se développent et s'installent sur le territoire !

messidor

Paris - 21 juin 2017

Martine Keryer est intervenue au salon Preventica organisé Porte de Versailles du 20 au 22 juin 2017.

L'intervention de Martine Keryer, médecin du travail et secrétaire nationale Santé au travail et Handicap CFE-CGC a permis de relever plusieurs points énumérés ci-dessous.

La CFE-CGC a été la première organisation syndicale à parler du stress professionnel et à mettre en lumière le très lourd tribut que notre population paye à cause de la surcharge de travail et de la surcharge émotionnelle.

Depuis plusieurs années, nous avons multiplié les actions et les outils pour sensibiliser les décideurs, les médias, le grand public, et bien entendu nos militants sur le terrain, qui sont les premiers confrontés au mal-être de leurs collègues.

L'occasion d'aborder aussi le handicap psychique, et les outils mis en place dans le cadre de la convention Agefiph/CFE-CGC.

Christophe Roth et Martine Keryer, élus confédéraux étaient à disposition des nombreux visiteurs du stand CFE-CGC dédié au handicap et la santé au travail.

Le 20 juin, Anne Michèle Chartier, présidente du syndicat général des médecins et des professionnelles des services de santé au travail, était présente sur le stand pour répondre aux nombreuses questions des visiteurs.

Un vrai succès : plus de 1000 personnes ont visité le stand et découvert les supports remis : BD handicap, cartes à gratter sur le handicap psychique, flyers...

Des délégations de pompiers de Paris et de la Sécurité sociale du Sénégal nous ont rendu visite sur le stand de la CFE-CGC !

Lille - Loos - 30 juin 2017

Philippe Dugautier, référent handicap CFE-CGC de la région Hauts-de-France et Michel Liber, président de l'Union départementale 59, Muriel Mallart trésorière, les membres du conseil d'administration de l'Union départementale 59 et les présidents des Unions locales du Nord ont suivi le vendredi 30 juin une action de sensibilisation produite par Antoine Koubba, de l'Agence régionale de l'amélioration des conditions de travail (ARACT).

Thème abordé : le maintien dans l'emploi des salariés ayant une maladie chronique dégénérative.

Ces maladies recouvrent des pathologies diverses (cancers, diabète, sclérose en plaque, maladies cardio-vasculaires, burn-out, dépression, ...) qui concernent 15 % de la population active.

Le monde du travail est directement touché par ces MCE, soulevant de nouveaux enjeux pour les entreprises et les organisations publiques.

Les échanges furent riches et nombreux, tenant compte des témoignages des participants et du vécu de l'animateur qui a restitué les situations de difficultés rencontrées par les salariés.

Ce fut aussi l'occasion de découvrir ensemble les questions de la carte à gratter sur le handicap psychique, ainsi que la présentation des supports publiés par le secteur Handicap de la CFE-CGC.

Arras - 13 Juillet 2017

Raymond Annaloro, président de l'UR CFE-CGC Hauts-de-France et Philippe Dugautier, référent Handicap CFE-CGC Hauts-de-France, ont participé à la rencontre autour des acteurs du maintien dans l'emploi organisée par la DIRRECTE, dans le cadre du suivi de la signature du Plan régional intégration des travailleurs handicapés par l'UR CFE-CGC Hauts-de-France.

Nous avons assisté à l'intervention d'Albert-Jean Lothiaux, référent handicap SNB CFE-CGC au Crédit du Nord, sur le thème du maintien dans l'emploi dans l'entreprise.

Albert-Jean a participé à la négociation et a signé le 4e accord sur le handicap du Crédit du Nord. Il a porté son témoignage sur la vision et le rôle qu'il assure au quotidien dans son groupe bancaire en tant que référent handicap SNB CFE-CGC engagé pour le handicap au Crédit du Nord.

Les salariés sont les bénéficiaires finaux des actions engagées pour le maintien dans l'emploi.

Les référents Handicap ont pu mettre en avant les outils réalisés par la CFE-CGC pour accompagner dans les démarches de maintien dans l'emploi.

Châlons-en-Champagne 2 et 3 septembre 2017

Les difficultés actuelles n'excluent pas l'espérance pour demain d'une société apaisée, dans laquelle chacun a une place et un chemin à tracer.

À la CFE-CGC, nous pensons qu'il est impératif de travailler au quotidien sur les sujets santé au travail, en agissant pour prévenir de l'épuisement professionnel, faire reconnaître le handicap psychique et en formant nos collègues sur le sujet du handicap.

Martine Keryer, médecin du travail et secrétaire nationale Santé au travail et handicap CFE-CGC, était au contact d'un public venu très nombreux à la foire de Châlons-en-Champagne les samedi 2 et dimanche 3 septembre 2017.

L'occasion de poser des questions sur le handicap psychique au moyen d'un jeux de cartes, mais aussi le moment de présenter les outils dont le nouveau guide de prévention du syndrome d'épuisement professionnel !

Châlons-en-Champagne - 4 Septembre 2017

Avec Alain Monpeurt, président de la CFE-CGC région Grand Est et ses équipes, dont Fabrice Wininger, référent handicap Grand Est et Laurent Fournet, membre du comité local Grand Est au FIPHP, les élus confédéraux ont rencontré Aïna Kuric, députée de la Marne.

L'occasion de rappeler que la CFE-CGC est résolument engagée sur les sujets santé au travail et handicap.

Lors de l'échange Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap, est revenu sur les grand points visant à défendre le pacte social sur les sujets handicap et santé au travail.

- Sécuriser et maintenir les fonds Agefiph et FIPHFP dédiés au handicap, en refusant toutes ponctions pour d'autres politiques publiques que le handicap.
- Proposer une véritable prise en compte du statut des aidants familiaux.
- Agir pour reconnaître afin d'accompagner le handicap psychique en attribuant de réels moyens.
- Mener une politique ambitieuse pour maintenir en emploi les personnes détruites par le « broyeur silencieux » avec une réelle prévention du burn-out dans le monde du travail.
- Conserver les CHSCT qui permettent la proximité avec les salariés afin d'être lanceurs d'alerte sur des processus dangereux, sur l'émergence de risques chimiques et autres !

Après ces échanges fructueux, les supports notre BD handicap, stress au travail, guide de prévention du burn-out et le guide handicap ont été remis à madame la députée !

Les élus confédéraux ont indiqué qu'ils travaillent au plus près des militants et adhérents pour mieux les former et monter en compétence sur le sujet du handicap et cela dans le cadre de la convention CFE-CGC Agefiph !

Paris - 13 septembre 2017

Les référents régionaux Ile-de-France Veronique Voigt et Stéphane Rebout, ont été invités à participer au conseil d'administration de l'UD 95, par le président Rémy Withier.

Ce fut l'occasion de présenter le réseau handicap aux administrateurs, son rayonnement national et interfédéral, de parler du blog, des formations, des communications...et de mettre en avant les actions menées dans le cadre de la convention Agefiph CFE-CGC

Il a été rappelé les formations proposées et le rôle de la secrétaire nationale en charge de la Santé et Handicap, Martine Keryer et du délégué national, Christophe Roth, en charge du handicap et de la santé au travail , qui ont insufflé au groupe une vraie dynamique.

SUR LE TERRAIN

Sensibilisation

Paris - 14 mars 2017

Martine Keryer est intervenue pour sensibiliser et former les adhérents du syndicat de la Sidérurgie CFE-CGC, présidé par Xavier Lecocq, qui est également délégué national CFE-CGC. Trente militants et adhérents ont bénéficié de cette action et ont reçu les différents supports.

Pantin - 21 mars 2017

À l'initiative de Régis Dos Santos, président SNB CFE-CGC, Christophe Roth est intervenu en présence des deux référents handicap de la fédération, Catherine Caboche et Michel Abariou, devant une assemblée composée de 50 personnes. L'occasion en deux heures, de présenter le réseau handicap de la CFE-CGC, ses outils, ses formations et de développer les actions menées dans le cadre de la convention Agefiph/CFE-CGC.

Cette action a permis de mettre en avant l'implication de la CFE-CGC dans le cadre du partenariat Agefiph/CFE-CGC et notamment de faire prendre conscience de la nécessité de se former sur le sujet du handicap. Depuis, nos collègues des secteurs bancaires s'inscrivent à nos formations et sont de plus en plus nombreux !

Paris - 27 mars 2017

La 2e édition du « *Salon handicap, emploi et achats responsables* », s'est tenue dans la capitale.

Objectif : favoriser l'employabilité des personnes en situation de handicap. L'occasion pour Christophe Roth, délégué national CFE-CGC, de porter la voix de la Confédération lors de la conférence « *Handicaps mental et psychique et organisation du travail : témoignages et bonnes pratiques* ».

Il a ainsi expliqué que la 6e convention handicap CFE-CGC Agefiph a pour fil conducteur la sensibilisation autour du handicap psychique. Un partenariat qui permet à la CFE-CGC de s'engager pleinement sur le sujet. « *Nos référents handicap sont présents sur tout le territoire grâce à notre maillage régional et départemental, mais également par le biais de nos différentes fédérations professionnelles. Nous les faisons régulièrement monter en compétence. Avec les outils que nous leur fournissons, ils sont armés pour épauler leurs collègues* ». Des outils qui ont vraiment séduit les visiteurs du salon !

Mercredi 31 mai 2017

Un « Handicafé » s'est déroulé de 9 heures à 10 heures lors de la formation animée par Martine Keryer, secrétaire nationale Santé au travail et Handicap, formation intitulée « *Écoute des salariés en souffrance* » faite à Annecy.

Seules 20 questions ont pu être posées en une heure vue la durée des échanges avec le groupe (chaque stagiaire posant une question, les réponses étant collectives).

Parmi les sujets abordés par le groupe : Quel comportement avoir avec une personne atteinte de toc ? La difficulté de travailler avec un collègue qui a des troubles de l'humeur et qui, sans raison apparente, devient agressif. À qui parler des difficultés ? Rôle du médecin du travail ?

Thème sur l'addiction à l'alcool repris par une infirmière en santé au travail. Thèmes sur la bipolarité et l'acceptation du diagnostic.

Le débat très riche a été interrompu au bout d'une heure pour ne pas empiéter sur la formation.

Cela montre l'intérêt porté au sujet du handicap par les militants et adhérents de la CFE-CGC !

Paris - 10 juillet 2017

À l'initiative de Joël Mottier, président de la fédération assurances CFE-CGC, et en présence des référents handicap de la fédération, Ludovic Mallet et Guillaume Robieux, de nombreux militants et adhérents, administrateurs de la fédération ont bénéficié, au siège de leur fédération, de l'intervention de Martine Keryer, secrétaire nationale et de Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap.

L'occasion de présenter les outils, les formations, le guide handicap et le réseau disponible sur tout le territoire.

Mais aussi de mettre en avant les actions menées dans le cadre de la convention Agefiph CFE-CGC !

Paris - 24 juillet 2017

Agnès Pitel, déléguée fédérale en charge du handicap à la fédération énergie CFE-CGC, membre du groupe interfédéral handicap à la confédération CFE-CGC et du GrouPIH, a organisé une sensibilisation sur le handicap psychique auprès des délégués et militants de la fédération énergie.

Un moment de partage convivial, mais également de nombreux échanges sur le sujet au travers d'une série de questions sur le sujet du handicap psychique au moyen du jeux de cartes conçu sur cette thematique.

La Roche-sur-Yon 21 septembre 2017

Martine Keryer, secrétaire nationale Santé au travail, a été accueillie par Bernard Joncourt président de l'Union régionale Pays de la Loire et Eddy Joslain, président de l'Union départementale de Vendée, pour intervenir auprès des adhérents CFE-CGC sur le sujet du handicap, la prise en compte du handicap psychique dans le monde du travail et sur la prévention du burn-out.

Notons que l'Union régionale Pays de la Loire s'est engagée cette année à faire, monter en compétence les adhérents et militants sur ce sujet ; elle a mené des actions qui se prolongeront en 2018 avec un vrai dynamisme.

Preuve du succès : une salle remplie ! Ensemble, changeons notre regard sur le handicap.

Paris - 14 novembre 2017

La Fédération nationale Encadrement commerces et services CFE-CGC a tenu un stand au salon Aide à la personne et de l'emploi à domicile.

L'occasion aussi de changer le regard sur le handicap, lors de la semaine du handicap.

La CFE-CGC est résolument engagée sur le sujet toute l'année. Pascal Le Mangouero et Karen Brifault, respectivement secrétaire général et secrétaire générale adjointe de la fédération, et François Marbot, étaient sur le stand tenu par la FNECS.

L'occasion pour Christophe Roth, délégué national, d'être à leurs côtés et d'indiquer devant un public nombreux les engagements de la CFE-CGC sur le sujet du handicap dans le cadre de la convention Agefiph/ CFE-CGC.

Le 12 décembre 2017, la bande dessinée de la CFE-CGC consacrée au « *Handicap psychique* » a été lancée officiellement , à l'occasion d'une soirée baptisée « *Tous en piste* », organisée sous le chapiteau du cirque Bormann Moreno.

Plus de 400 personnes ont répondu à l'invitation et ont pu assister à une soirée à la fois festive et pleine d'émotion. Un vrai succès largement relayé et médiatisé, avec reportages photos et vidéo.

Au programme de cette soirée marquante :

- Théâtre à la carte : deux comédiens mettent leur talent au service du handicap à travers une scénette interactive.
- Présentation de la nouvelle BD « Handicap psychique » par Martine Keryer, secrétaire nationale confédérale en charge du handicap et Christophe Roth, délégué national confédéral.
- One man show de Miro : un humoriste malvoyant vous dit tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le monde des aveugles sans jamais avoir osé le demander.

L'événement a pu être réalisé avec l'implication de Hugues Thibault, Catherine Caboche, Véronique Voigt, Franck Laloue, Agnès Pitel, Béatrice Tajvel, Stéphane Rebout qui ont tenu des stands et accueilli les nombreux invités. Ce sont les membres du réseau qui ont assuré une partie de la logistique avec le soutien de Samira Fecih, Christophe Roth et Fabienne Hilmoine, cheffe de service communication de la CFE-CGC. Léa Dury, du service communication, a réalisé une vidéo de la soirée, et de très nombreuses photos ont été prises et diffusées.

Alain Giffard, secrétaire général de la CFE-CGC a ouvert l'événement et le président confédéral François Hommeril a clôturé le « *Tous en piste* » autour du handicap psychique.

La secrétaire d'État en charge du handicap était invitée et représentée, le directeur du FIPHFP présent, de nombreuses associations, personnalités ont également participé à l'événement. L'Agefiph était représentée et mise à l'honneur en sa qualité de partenaire de l'événement.

Nous avions prévu la traduction en langue des signes ; le lieu choisi était accessible pour tous.

En fin de soirée, la bande dessinée a été remise à chaque participant.

Deux totems « chaussettes » ont été réalisés par le service communication pour garnir la piste du cirque. Ces supports servent dorénavant pour nos colloques et tous les événements. Ils sont exposés en permanence à la Confédération et montrent que la CFE-CGC est résolument engagée sur le sujet du handicap sous toutes ses formes !

À cette date, la BD handicap psychique, éditée initialement à 5 000 exemplaires, est en rupture de stock ; une réimpression est en cours (livraison de 50 000 exemplaires pour début avril 2018).

Le 12 décembre 2017, nous étions plus de 400, « *Tous en piste* » pour le lancement de la bande dessinée CFE-CGC dédiée au « *Handicap psychique* ».

Une soirée à la fois festive, informative et touchante, organisée sous le chapiteau du cirque Bormann Moreno.

Retour en images sur les temps forts de cet événement.

Sommaire

COLLOQUES

Colloques régionaux - Toulouse - 23 mars
« Les troubles psychiques handicapants dans le monde du travail » p.28

Colloques régionaux - Nantes - 16 novembre
« Handicap psychique et non visible en entreprise : les défis de la CFE-CGC » p.28

COLLOQUES

Colloques régionaux - Toulouse

Un appel à candidature a été réalisé auprès des régions et des référents régionaux au cours du 2e semestre 2016 pour réaliser un colloque en 2017. L'Union régionale CFE-CGC Occitanie y a répondu. Le 23 mars s'est donc tenu dans la ville rose un colloque, intitulé « *Les troubles psychiques handicapants dans le monde du travail* ».

Un thème important puisque plus de deux millions de personnes vivent le handicap psychique dans notre pays aujourd'hui. Soucieux de répondre à leur préoccupations et espérant une réelle prise en compte de cette situation dans le monde du travail, médecins, médecins du travail, Cap Emploi, Sameth, Agefiph, associations étaient rassemblés pour une très belle soirée de débat et d'échanges.

L'émotion était grande lors des témoignages de deux personnes qui vivent le handicap psychique.

Ce colloque en présence de Martine Keryer, médecin du travail, secrétaire nationale Santé au travail et Handicap et Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap CFE-CGC et délégué national Handicap Services Publics CFE-CGC, administrateur national du Comité national du FIPHFP était l'occasion de dresser l'état des lieux et d'ouvrir le dialogue entre des scientifiques, spécialistes des questions médicales, sociétales et humaines, et les familles qui le vivent au quotidien. Objectif : lister les besoins et favoriser le développement d'une véritable alliance thérapeutique au bénéfice des personnes en situation de handicap psychique pour une évolution positive de leur qualité de vie. Organisé par Eliane Lebel, référente régionale handicap de la région Occitanie et dirigé par Maryline Brugidou, secrétaire générale de l'Union régionale Occitanie CFE-CGC et présidente de l'UD 31, l'événement a permis de mettre en avant le partenariat avec l'Agefiph.

La promotion de ce colloque a été assurée à la fois par l'UR, mais aussi au niveau national par plusieurs canaux : blog handicap, newsletter, site confédéral, Facebook, twitter etc.

Le colloque a été intégralement retranscrit par un système de vélotypie. Les minutes sont en ligne sur le blog handicap CFE-CGC et ont été adressées à tous les participants et inscrits / intéressés par courrier sur clé USB. La salle était pleine et les interventions de très haut niveau !

Colloques régionaux - Nantes

L'Union régionale Pays de Loire et ses référents handicap de l'ensemble des unions départementales ont organisé, le 16 novembre 2017, une journée riche en rencontres. Martine Keryer, secrétaire nationale, et Christophe Roth, délégué national du secteur Santé au travail et Handicap, accompagnés de militants de la région, ont en effet enchaîné visite au sein d'Airbus, déjeuner dans un restaurant employant des personnes handicapées et rencontre avec les édiles de Rezé. Avant de clore cette journée dense en participant au colloque « *Handicap psychique et non visible en entreprise : les défis de la CFE-CGC* ». Colloque organisé par le Président de l'Union régionale Bernard Joncour, animé par le secrétaire général Jérôme Hanarte et Jacky Goizet, référent handicap, et toute l'équipe de référents handicap de la région.

L'occasion pour la CFE-CGC d'introduire les débats et de rappeler l'implication de l'ensemble des régions et des fédérations CFE-CGC sur le sujet.

La journée a donc commencé par la rencontre du médecin de l'entreprise Airbus, de la direction des ressources humaines et d'un

LIENS VERS LES VIDÉOS

Handicap psychique en entreprise

Handicap psychique et travail : la CFE-CGC fait bouger la société

Handicap psychique en entreprise : la CFE-CGC défend l'humain dans le monde du travail

préventeur. L'entreprise a fait part de son attachement à la prévention et à la prise en compte d'une politique handicap par les aménagements de poste et la compensation. La délégation a pu remettre ses supports et des échanges libres ont mis en avant l'implication de l'entreprise sur les sujets du handicap. La CFE-CGC a fait valoir ses analyses et propositions.

S'en est suivi un repas au restaurant Le Reflet à Nantes, un restaurant ou des personnes en situation de handicap travaillent en cuisine et en salle. Un lieu où le potentiel de chacun est souligné et cela dans une ambiance belle et différente. Un moment agréable et de partage avec les salariés de cet établissement.

Au programme de l'après-midi : un échange avec la direction des ressources humaines de la mairie de Rezé et d'une personne en charge de la gestion du handicap dans la commune, qui compte plus de 1 000 agents. Des échanges sincères, soulignant le travail réalisé pour des aménagements de poste et des accompagnements pour changer de métier.

À partir de 17h30, plus de 150 personnes ont répondu présentes à l'invitation lancée pour le colloque « *Handicap psychique et non visible en entreprise : les défis de la CFE-CGC* », organisé à l'hôtel de région de Nantes. L'occasion d'entendre des témoignages très forts, comme celui de Fabien Héraud, comédien et conférencier, qui a souligné que chacun de nous est différent et a un potentiel pour vivre dans une société prenant en compte l'humain !

Lors des échanges à la table ronde, les élus confédéraux CFE-CGC ont indiqué que depuis de nombreuses années, le travail lui-même est à l'origine de handicap psychique : une enquête de la Fondation européenne de Dublin montre que le stress au travail est la 2e cause de problèmes de santé liés au travail.

Le stress chronique, associé à des surcharges émotionnelles, est à l'origine de nombreux cas de burn-out, principalement au sein de la population de l'encadrement. Il se traduit par des troubles cognitifs, perte de mémoire et troubles de la concentration qui vont rester séquellaires et nécessitent une prise en charge pluridisciplinaire pour que puisse être envisagé un retour dans le monde du travail.

Aujourd'hui, la CFE-CGC constate que ces salariés victimes d'épuisement professionnels sortent des effectifs du personnel après une période de longue maladie et passent en invalidité. Pour la CFE-CGC, il est inconcevable que les cadres, les enseignants, les policiers les plus investis dans leur travail subissent une mort sociale.

Nos entreprises et administrations doivent apprendre à maintenir en emploi les salariés qui ont été détruits psychiquement par le travail. Ce retour en emploi demande l'aide combinée des services de santé au travail et des opérateurs spécialisés dans l'accompagnement.

Or actuellement les opérateurs de l'Agefiph et le FIPHFP spécialisés dans l'accompagnement du handicap psychique sont trop peu nombreux sur l'ensemble de notre territoire. La CFE-CGC propose donc de développer une montée en compétence des tiers (jobs-coach et prestataires), sur l'accompagnement du handicap psychique.

Cette problématique doit être une priorité sociétale : elle passera par la formation du collectif de travail à l'accompagnement du handicap psychique, en intégrant cette thématique dans le cadre des formations obligatoires pour les membres du CHSCT.

Un colloque dont la qualité a été saluée par l'ensemble des participants.

À noter :
une traduction en langue des signes a permis de rendre accessible pour tous et partout ce colloque qui a bénéficié d'une promotion assurée à la fois par l'UR mais aussi au niveau national par plusieur canaux : blog handicap, newsletter, site confédéral, Facebook, twitter etc

Une vidéo sous-titrée a également été réalisée avec un spot teaser mettant en avant l'événement avec le partenariat de l'Agefiph

Pour 2018, quatre colloques devraient avoir lieu. Actuellement, les régions Hauts-de-France, Normandie, Bretagne se sont positionnées, et en étude la région Ile-de-France (Département 93).

BOITE À OUTILS

Sommaire

Quiz – Buzzers question pour un champion p.32
SVP individuel p.32
Les actions de formation et les outils à disposition des militants p.33
La pérennisation de l'offre de formation p.33
Promouvoir l'offre de formation à destination de tous les adhérents p.33
Guide handicap/ Fiches Réflex'handicap p.34
Outil de travail collaboratif – banque de données pour les membres du réseau handicap p.34
Plaquette de présentation de la nouvelle convention p.34
Bloc-notes de sensibilisation sur le handicap au travail p.35
Bande dessinée Handicap psychique p.35
Vidéos p.35
Kakemonos p.36
Site internet p.36
La loupe, support de communication Handicap psychique p.36
Le jeu de cartes handicap psychique p.37
Clés USB p.37
Accompagnement des sections en cours de négociation p.37

Quiz – Buzzers question pour un champion

Rien de tel, pour sensibiliser le public au handicap, qu'un support à la fois ludique et didactique.

C'est en partant de cette idée que les élus confédéraux ont décidé de créer un « Questions pour un champion » centré sur le handicap. Pour ce faire, deux quiz, composés chacun de 30 questions/réponses et consacrés, pour l'un au handicap, pour l'autre au handicap psychique, ont été conçus par le secteur.

À ces quiz s'ajoutent un kit de buzzers et une borne sonore, qui permettent de créer une animation de qualité utilisée dans les handi café, lors des pauses des formations ou actions de sensibilisation, mais aussi dans les salons et autres événements. Un bon moyen de changer le regard sur le handicap tout en apprenant et en s'amusant…

Le 4 octobre 2017, Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap, a fait tester les buzzers et le « Questions pour un champion » à Véronique Voigt, référente handicap de la région Ile de France, Emilie Lepagney et Aurore grisel, référentes handicap de la région PACA, Marie-Laure Dufourcq, référente handicap région Hauts-de-France, et Jean-Christophe Dugalleix invité pour deux journée de formation et venant de la région Nouvelle Aquitaine !

De vrais championnes et champions qui ont fait le BUZZZZ et totalement approuvé ce support innovant.

La CFE-CGC propose donc de déployer ce moyen de sensibilisation de grande ampleur à travers les événements dans les régions et les fédérations : c'est un succès assuré !

SVP individuel

Plusieurs adhérents nous ont sollicités dans le cadre de questions impliquant la thématique handicap : aménagements de poste de travail, compensation du handicap, démarches auprès de la MDPH, renseignements sur l'Agefiph, retraite, déroulement de carrière, réorientation professionnelle, discrimination liée au handicap…

En fonction des ressources au sein du réseau (correspondant handicap de fédération, juriste fédéral, référent handicap Fédération/UR/UD), les réponses sont données soit par Christophe Roth, Martine Keryer ou un membre du GrouPIH, soit par un expert-juriste fédéral ou confédéral, soit encore par le correspondant handicap ou le référent.

Sur ces demandes, Christophe Roth et Martine Keryer assurent cette mission avec une mise en relation avec le bon interlocuteur de sorte que la question de l'adhérent soit traitée le plus justement et le plus efficacement.

Des notes des permanences assurées sur le sujet du handicap sont également réalisées. Ces dernières sont ventilées à l'ensemble des réseaux handicap, des fédérations, des régions, et des adhérents. La CFE-CGC est engagée 365 sur 365 jours pour tous les collègues en situation de handicap, les délégués et les structures ayant des besoins techniques ou renseignements personnels.

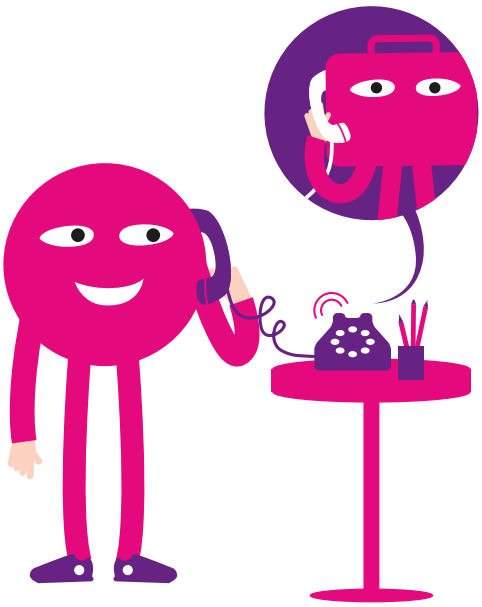

Les actions de formation et les outils à disposition des militants

2017 a marqué le passage à une véritable dynamique de terrain, pour former encore plus de militants en région et aller à la rencontre des territoires.

Depuis début 2017, toutes les sessions sont désormais organisées avec un agenda qui nous amène à répondre présents aux sollicitations de nos collègues des fédérations, des régions et départements.

Cela signifie clairement que la convention Agefiph CFE-CGC est connue et que nos formations ont un véritable succès !

La pérennisation de l'offre de formation

Conformément aux engagements de la CFE-CGC, Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap, envisage de former un collègue à l'animation des modules handicap afin d'animer avec lui certaines sessions. Ce sera un objectif à réaliser courant 2018.

Promouvoir l'offre de formation à destination de tous les adhérents

Pour faire connaître les modules de formation proposés par le secteur Santé au travail et Handicap, plusieurs actions et documents ont été élaborés.

- Création d'un livret A5 de quatres pages : il présente l'offre de formations à destination des structures organisatrices.
- Fiche personnalisée de présentation des formations, dans le cadre des congrès ou assemblées générales.
- Publication d'articles sur le blog handicap.
- Conception de programmes des différentes journées organisées à la confédération et distribution par les animateurs du Centre de formation syndicale (CFS).
- Communication régulière auprès des fédérations et des unions régionales.
- Communication via la base galaxie.
- Communication en comité directeur CFE-CGC

Dans le cadre de la communication autour de la fin de la convention 2014-2016 et de la signature de la convention 2016-2018, tous les membres du réseau ont été destinataires des actions proposées dans le cadre de la convention Agefiph/CFE-CGC. Les présidents des unions régionales ont reçu ce document en version papier par courrier, en vue de connaître les actions proposées.

Tous les membres du bureau confédéral ont également reçu en 100 exemplaires les propositions de formations et les actions proposées. En tout, ce sont plus de 100 exemplaires qui ont été distribués par Christophe Roth.

Les formations de l'année 2017 ont été relayées par mail auprès de l'ensemble des membres du réseau et des structures (fédérations et unions) dans le cadre de la communication interne générale de la CFE-CGC. Elles sont également disponibles sur le blog et le site intranet de la Confédération.

Pour 2018, cette forme a été reproduite et toutes les structures ont reçu une offre d'intervention ainsi que le calendrier des stages parisiens la 1ère semaine de janvier 2018. Ces informations sont désormais relayées par les services en charge de la communication interne.

BOÎTE À OUTILS

Communication et sensibilisation

Guide handicap/ Fiches Réflex'handicap

Lors des réunions du réseau handicap, il a été décidé que le guide handicap serait toujours en vigueur jusqu'à l'application des ordonnances Macron et qu'il était impératif de se projeter vers un autre outil qui permettra une mise à jour plus aisée.

À cet égard, nous avons pris l'option de rédiger des fiches Réflex'handi. Ces dernières reprendront le guide et les évolutions législatives. Ainsi depuis fin 2017, nous avons prévu la rédaction de 150 fiches (3 à 4 pages chaque fiche), la ventilation de ces fiches le plus largement possible auprès des référents handicap, dans les fédérations, les UR, les UD, et un onglet spécifique sera disponible sur le site intranet de la CFE-CGC.

Ces fiches sont dotées d'un QR code et seront accessibles pour tous et partout.

Un travail de mise en page avec le service communication de la CFE-CGC est réalisé.

Les travaux sont dirigés par le délégué national Christophe Roth, et pilotés par Hugues Thibault assisté de Catherine Caboche et Véronique Voigt, avec relecture d'Agnès Pitel et analyse juridique d'Emérance De Baudouin.

Le projet est inscrit dans le plan stratégique du réseau handicap CFE-CGC pour que fin 2019, les fiches réflex'handi soient toutes rédigées et mise à jour régulièrement (une fois par an).

Outil de travail collaboratif – banque de données pour les membres du réseau handicap

A la demande du GrouPIH et du groupe interfédéral handicap, un groupe de travail collaboratif a été constitué lors du séminaire handicap.

Actuellement, nous avons un cloud géré par Véronique Voigt sous la responsabilité du délégué national Christophe Roth.

Cet outil rassemble l'historique du réseau handicap et sera alimenté des documents que les membres du réseau jugeront opportun d'y ajouter après avis et décision du délégué national.

Ses modalités de fonctionnement ont fait l'objet d'une présentation en GrouPIH et Groupe Interfédéral, et l'outil a été expérimenté de manière concluante par les membres du réseau handicap. Néanmoins, le besoin de disposer facilement des informations et documents handicap CFE-CGC reste entier.

Aussi, un nouveau projet sera développé sur 2018 à travers, soit la mise en place d'un espace réservé sur le blog handicap, soit le développement d'outils de travail de type sharepoint. C'est un sujet important qui permettra de partager les accords et autres sujets, fiches réflex'handi, comptes rendus etc...

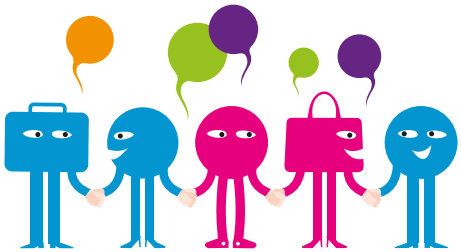

Plaquette de présentation de la nouvelle convention

À la suite de la signature de la convention Agefiph par le président confédéral, François Hommeril, le 15 novembre 2016 à Paris, un document a été rédigé afin de présenter les actions inscrites dans cette convention.

Comportant 14 pages, cette plaquette a été diffusée de manière officielle en 2017 à l'ensemble des membres du réseau ainsi qu'à toutes les structures de la CFE-CGC.

Elle vise à promouvoir les projets qui y figurent, et en particulier l'offre de formation et les actions territoriales.

Bloc-notes de sensibilisation sur le handicap au travail

Remis à chaque stagiaire lors des formations, les blocs-notes de sensibilisation sur le handicap au travail sont également diffusés lors des réunions des référents handicap dans les régions et à l'occasion des actions de sensibilisation (Handi café, colloques, salons).

Ce support remporte un indéniable succès et sensibilise sur le handicap !

Bande dessinée Handicap psychique

Pour informer et sensibiliser ses adhérents (et plus largement le grand public) aux thématiques du handicap, la CFE-CGC a développé depuis quelques années un support ludique et accessible : la bande dessinée. Fin 2017, un quatrième tome est venue agrandir la famille des BD éditées par la Confédération avec le soutien financier de l'Agefiph.

Un album totalement dédié au handicap psychique, broyeur silencieux qui touche près de deux millions de Français ! Dont de très nombreux cadres et encadrants du privé et du public, qui paient un lourd tribut aux troubles psychiques. Un mal non traité et méconnu, malgré sa 3ème place dans le classement des maladies les plus fréquentes,

On y retrouve Paul, militant CFE-CGC qui accompagne Fred, collègue victime d'un burn-out si lourd qu'il se transforme en handicap psychique. En 32 pages, la BD explique les différentes étapes qui conduisent à l'épuisement professionnel, la manière de l'identifier, de le faire reconnaître et de l'accompagner pour permettre le maintien ou le retour à l'emploi du salarié touché.

Une BD éditée à 5 000 exemplaires, déjà tous diffusés, tant le document est apprécié. Une réédition de 50 000 exemplaires est en cours.

Vidéos

La vidéo est un canal de communication porteur, qui permet de faire passer facilement des messages parfois complexes. Les élus confédéraux de la CFE-CGC ont décidé de développer l'utilisation de ce support.

Trois nouvelles vidéos ont été réalisées en 2017. Deux d'entre elles, réalisées sous forme d'interviews de deux et trois minutes, permettent à Martine Keryer, secrétaire nationale, de préciser les positions de la CFE-CGC sur le handicap psychique. La troisième est consacrée au colloque organisé à Nantes sur le handicap psychique : en dix minutes, elle présente la synthèse d'un événement majeur, complétée par la visite des élus chez Airbus et leur rencontre avec les élus de Rezé.

Des vidéos relayées sur l'ensemble des canaux de communication de la CFE-CGC : internet, facebook, twitter…

LIENS VERS LES VIDÉOS

Handicap : La CFE-CGC fait bouger la société

Handicap psychique : La CFE-CGC en action

Travailler avec un handicap psychique : témoignage

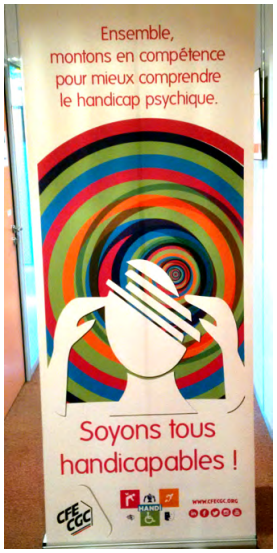

Kakemonos

Afin de promouvoir la question de la reconnaissance du handicap au travail et de faire baisser les a priori et idées fausses sur le travail aux côté d'un collègue handicapé, la CFE-CGC a réalisé deux nouveaux kakemonos : l'un sur les six types de handicap, l'autre sur le handicap psychique.

Un kakémono sur les six types de handicap a été livré dans chaque région pour être utilisé pour tous les événements, et le secteur s'est doté de trois kakemonos (deux sur le handicap psychique et un sur les six types de handicap).

Cela permet à la région d'avoir en permanence un support disponible et d'éviter des frais de ports pour l'envoi des kakémonos en régions et ou dans les territoires.

Nous avons décidé de mettre un terme à la personnalisation des kakémonos (noms et prénoms des élus, etc) afin d'utiliser et amortir les supports sur le moyen terme, et favoriser la réalisation de nouveaux supports en fonction des actions à mener et des sujets abordés.

Site internet

Le blog est désormais très facilement proposé par les moteurs de recherche.

Dans le cadre du Passeport de l'adhérent réalisé, le blog ainsi que le flash code pour y accéder figurent dans la rubrique votre lien syndical, au même titre que le site internet confédéral.

Le blog est utilisé régulièrement pour mettre en valeur les actions des membres du réseau, faire connaître des actualités, diffuser des calendriers…

En 2017, chaque semaine des articles étaient rédigés. Le handiblog vit !

Sur le site internet confédéral, plusieurs actions ont été mises en place afin de rendre les informations sur le handicap plus faciles d'accès pour le visiteur.

Sur le site intranet confédéral, les documents et informations du réseau handicap sont régulièrement mises à jour : documents de sensibilisation, plaquette de présentation de la convention, dates des formations…

La loupe, support de communication handicap psychique

Une loupe, support de communication pratique et original, met en avant le sujet du handicap psychique. Léger, il se distribue facilement sur les lieux où se déroulent nos actions de terrains, (colloque, stands, formations, handi café etc). 10 000 loupes ont été réalisées !

Le jeu de cartes handicap psychique

Nouveauté 2017 : la réalisation d'un jeu de 30 cartes basé sur un quiz sur la thématique des troubles psychiques

Utilisé dans le cadre des sensibilisations et formations animées par Martine Keryer et Christophe Roth auprès des référents handicap, ce support est vraiment très apprécié.

Un prétexte pour parler des troubles psychiques de manière ludique et informelle, déconstruire les préjugés, apporter des connaissances sur les fondamentaux.

Élaboration des questions / réponses assurée par Martine Keryer et Christophe Roth.

Des questions autour des chiffres. Ex : Les troubles bipolaires touchent : 1 % de la population ? 1,5 % ? 3 % de la population ?

Des questions autour des pathologies. Ex : Qu'est-ce qu'un trouble bipolaire ? Une alternance entre deux pôles ? Un dédoublement de la personnalité ? Un niveau de QI < à la moyenne ?

Des questions sur des célébrités. Ex : Figure marquante de la société littéraire londonienne de son époque, cette écrivaine a souffert d'importants troubles psychiques. Qui est-ce ? Virginia Woolf ? Agatha Christie ? Jane Austen ?

La création graphique a été assurée par la confédération CFE-CGC.

Le jeu de cartes handicap psychique a été imprimé en 1000 exemplaires.

Clés USB

Au cours de l'année, les clés USB ont été remises :

- à l'issue de chaque formation : la clef USB reprend la projection utilisée durant le stage ainsi que divers documents supports ;
- lors d'évènements de sensibilisation avec la présentation de la thématique, du réseau et des formations tels que les congrès, colloques, quiz…

Les clés constituent toujours un support fortement apprécié par les participants aux formations et les adhérents désireux de disposer d'informations sur la thématique.

À cette date, le stock est quasiment épuisé.

Accompagnement des sections en cours de négociation

Plusieurs syndicats et sections ont sollicité le réseau handicap au cours de l'année 2017. Les demandes et les accompagnements ont été assez variés : NAO, négociation en vue d'un accord agréé, avant-projet de négociation… et ont profité à des entreprises issues de secteurs très divers : INOVA, Arkema, Fnema, énergies, FNECS, FIECI, Chimie, SNB …

Les sections ont été accompagnées essentiellement par Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap mais également chargé de mission de la convention Agefiph-CFE CGC, soit par un membre du GrouPIH, soit par le correspondant handicap de la fédération d'appartenance.

Plusieurs négociations ont été accompagnées en parallèle par Christophe Roth (Sodexo, Arkema, Fnema), qui envisage de former un binôme sur cette partie.

Sommaire

PILOTAGE

Pilotage et mise en œuvre	p.40
Chargé de mission Handicap et assistante	p.40
Chargée d'études santé au travail et handicap	p.40
GrouPİH : Groupe de pilotage interfédéral sur le Handicap	p.41
Groupe « interfédéral Handicap »	p.41
Travaux des groupes	p.42
Les référents régionaux et départementaux	p.46
Les référents régionaux et l'animation territoriale	p.46

Pilotage et mise en œuvre

Le réseau handicap est placé sous la responsabilité de :

- Martine Keryer, en sa qualité de secrétaire nationale Santé au travail et Handicap ;
- Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap, chargé de mission CFE-CGC Agefiph.

À ce titre, le sujet du handicap est porté de manière transverse par les élus du secteur Santé au travail et Handicap, soucieux d'apporter une réelle lisibilité des actions menées au quotidien sur le territoire, dans les fédérations et régions.

Des auditions ont eu lieu à l'Assemblée nationale, dans les différents ministères, à l'IGAS, par exemple, et la CFE-CGC s'est montrée force de propositions sur le sujet du handicap.

Chargé de mission Handicap et assistante

Christophe Roth et Samira Fecih assurent au quotidien la mission handicap au sein de la Confédération.

Vous trouverez le rapport individuel d'activité à cet effet.

- Afin d'assurer une continuité pendant leurs congés, une permanence téléphonique et électronique est assurée de janvier à décembre, et 365 jours sur 365 jours !
- Samira Fecih assure les missions d'assistante avec rigueur, autonomie et une très grande polyvalence, en travail collaboratif avec Christophe Roth au quotidien et sous la supervision de Martine Keryer, secrétaire nationale CFE-CGC

Chargée d'étude santé au travail et handicap

Emérance De Baudoin, chargée d'études Santé au travail et Handicap à la Confédération CFE-CGC, participe aux réunions du réseau handicap et nous accompagne techniquement dans les réflexions. Parallèlement, elle est force de proposition à nos côtés et contribue aux travaux mis en place par le réseau auprès du délégué national et de la secrétaire nationale.

Avec Christophe Roth, elle constitue un binôme sur les aspects juridiques et techniques du sujet. À ce titre, elle contribue largement à la rédaction des fiches Reflex' handi, faisant suite au guide handicap. Ces travaux sont menés sous le pilotage de Hugues Thibault, membre du GrouPIH, avec Catherine Caboche et Véronique Voigt, sous la supervision du délégué national. 150 fiches Reflex'Handi sont en cours de rédaction, pour prendre en compte les évolutions législatives, la loi Macron et les évolutions en cours.

GrouPIH : Groupe de pilotage interfédéral sur le Handicap

Le GrouPIH est composé de 12 personnes, toutes choisies parmi les membres de l'interfédéral handicap par les élus du secteur en charge du handicap, en raison de leurs compétences, de leur engagement sur le handicap et de leur disponibilité à travailler en collectif ou en individuel sur le sujet.

Il se réunit au minimum cinq fois par an, sous la responsabilité des élus du secteur et selon un ordre du jour préétabli.

En 2017, le GrouPIH s'est réuni :

- le 20 janvier à Paris ;
- le 7 mars et le 6 avril, en séminaire à Paris (repas en commun);
- le 29 juin à Paris ;
- le 19 octobre à Paris ;
- le 13 décembre à Paris.

Au-delà de la réflexion de la Confédération et du travail de l'interfédéral Handicap, le GrouPIH est en charge de l'élaboration et des éléments concrets permettant la mise en oeuvre de la politique handicap confédérale.

Il assure également un rôle de relais auprès des élus du secteur, afin d'assurer la pérennité du service aux adhérents, même en cas d'indisponibilité.

Groupe « interfédéral Handicap »

Groupe de réflexion dans lequel se construit la politique handicap de la CFE-CGC, le groupe interfédéral handicap est composé de :

• deux représentants pour chaque fédération ou syndicat non fédéré : un titulaire et un suppléant ;

• des militants « personnes qualifiées » choisis par les élus en charge de la thématique : Martine Keryer et Christophe Roth. Cette possibilité vise notamment à maintenir la mémoire du réseau handicap en y maintenant les militants « pionniers » ;

- du/des expert(s) du secteur confédéral en charge de la thématique ;
- du/de la secrétaire national(e) en charge de la thématique.
- du/de la délégué(e) national(e) en charge de la thématique ;

À cette date, le réseau s'est fortement développé : il compte 50 référents !

Le groupe interfédéral handicap se réunit au minimum deux fois par an.

En 2017, il s'est réuni à trois reprises :

- le 7 mars, en séminaire à Paris ;
- le 6 avril, en séminaire à Paris ;
- le 24 mai.

Chaque représentant des fédérations est aussi une personne ressource sur le handicap qui doit « faire sa place » au sein de sa fédération : se faire connaître, communiquer sur son action (journal papier ou électronique), participer au maximum en auditeur ou en intervenant dans ses structures…

Les travaux menés en 2017 par le GrouPIH et le Groupe interfédéral handicap ont permis la rédaction d'un document élaboré dans le cadre de la campagne des élections présidentielles et intitulé « *Pacte social handicap* ». Vous en trouverez les propositions ci-dessous.

Bâtir une politique volontariste à destination des aidants familiaux

La réalité des aidants familiaux

On compte environ 8 millions de personnes qui accompagnent un proche malade ou dépendant, dont près de la moitié a une activité professionnelle. (sources des données : enquête Handicap-Sante, auprès des aidants informels, DREES, 2008. Enquête Handicap-Santé, volet ménages, INSEE).

Statistiquement, un collaborateur sur deux est en situation d'aidant. Les aidants familiaux salariés sont trop souvent confrontés à l'obligation dramatique de choisir entre leur position d'aidant et leur situation professionnelle, avec tout ce que cela entraîne au point de vue absentéisme, perte de rémunération, hypothèque sur la future retraite…

La dépendance ne concerne pas que les personnes âgées, et le handicap ne concerne pas que les enfants. les dispositifs actuellement prévus (congé de proche aidant, congé de solidarité familiale etc.) sont très largement insuffisants. La CFE-CGC souligne l'allongement de la durée du congé pour l'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant. Cependant, cela n'est pas suffisant : tous les aidants familiaux n'aident pas un enfant.

Les statistiques des services sociaux des Carsat montrent que 50 % des aidants familiaux décèdent avant les proches qu'ils aident, consécutivement à des pathologies d'épuisement.

Être à la fois pleinement productif en entreprise et s'occuper avant et après le travail d'un proche relève au long cours de l'exploit.

Renforcer les accords d'entreprise au bénéfice des aidants :

Nous pensons que l'entreprise soucieuse de la qualité de vie au travail de ces salariés doit se préoccuper des aidants familiaux qui se seraient déclarés officiellement. Les entreprises qui se sont engagées sur cette démarche témoignent d'une réduction significative de l'absentéisme, d'une amélioration du management et de la performance globale de l'entreprise.

La CFE-CGC propose l'ouverture de négociations sur cette thématique, en particulier l'intégration de la question des aidants dans les accords handicap, la qualité de vie au travail, les accords diversité ou RSE des entreprises :

- mise à disposition d'informations et de conseils sur les droits et les démarches administratives ;
- congés supplémentaires rémunérés ;
- maintien par l'employeur des cotisations à temps plein dans le cadre du passage à temps partiel ;
- mise en place de temps partiels atypiques dans leur durée et modalités ;
- modalités spécifiques de télétravail ;
- suivi médical renforcé par le service de santé au travail et droits à la prévoyance renforcée.

Inciter les entreprises à négocier sur les aidants dans le cadre de l'OETH

Une piste de réflexion allant dans ce sens repose sur le fait d'ajouter les aidants familiaux à la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, au même titre que les veuves ou orphelins de guerre.

Les aidants familiaux se substituent à une action qui est légalement de la responsabilité de la collectivité : il apparaît donc légitime pour notre Confédération de permettre aux entreprises qui s'engagent envers eux en adaptant leurs conditions de travail ou de rémunération, de les comptabiliser sous conditions dans le contingent des 6 %.

Cette comptabilisation pourrait se réaliser dans la même logique que celle de l'accueil de stagiaires handicapés (c'est-à-dire dans une proportion limitée), afin de ne pas porter atteinte à l'objet même de l'obligation d'emploi des personnes handicapées.

Unifier les différents congés existants

Les congés actuels existants sont pour nous insuffisants et obligent le salarié à bénéficier de dons de jours pour accompagner un proche.

La CFE-CGC propose la création d'un congé pour solidarité familiale, avec des conditions d'accès plus souples, notamment la possibilité de fractionnements.

Ce congé serait assimilé à du temps de travail effectif pour l'ouverture aux droits sociaux et droits à retraite, et ouvrant droit à une allocation améliorée de substitution aux salaires non versés.

Maintenir les sources de financement des actions visant l'emploi et la formation des personnes handicapées

Sécuriser les fonds dédiés au handicap

Nous nous interrogeons sur les baisses des contributions au FIPHFP et à l'Agefiph. Les baisses des contributions, régulières ces dernières années, attestent que l'on se rapproche du taux légal dans les entreprises et dans les trois versants de la Fonction publique.

Cela signifie que la loi du 11 février 2005 porte « ses fruits », mais également que nous nous approchons d'un système mortifère.

La problématique est claire : quel avenir pour les personnes en situation de handicap s'il n'y a plus de réserve financière, s'il n'y a plus de contribution, s'il n'y a plus de moyens financiers pour compenser le handicap et assurer une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail ?

Nous souhaitons également soulever le point suivant : pourquoi, au FIPHFP, le ministère de l'Éducation nationale (qui est un des plus importants en nombre d'agents, avec un million de fonctionnaires), reste-t-il exonéré de sa contribution, alors que les réserves du fonds indiquent clairement la nécessité de revoir la politique handicap dans la Fonction publique ?

Nous soulignons aussi une exonération de contribution des universités au FIPHFP, d'un montant de 30 millions d'euros, pour sécuriser les universités par des services de sécurité privée, au regard de l'état d'urgence. Cette décision n'a aucun lien avec la politique handicap.

Les fonds FIPHFP et Agefiph ne doivent pas servir de variables d'ajustement des politiques publiques.

Aussi, nous attirons l'attention sur des ponctions financières utilisées pour des politiques publiques qui n'ont rien à voir avec le handicap : trois fois 29 millions d'euros ont été ponctionnés sur les deux fonds sur trois ans.

Il est aujourd'hui indispensable de sécuriser les deux fonds (FIPHFP et Agefiph) pour éviter ces abus. Aussi, nous attirons l'attention sur des ponctions financières utilisées pour des politiques publiques qui n'ont rien à voir avec le handicap : trois fois 29 millions d'euros ont été ponctionnés sur les deux fonds sur trois ans.

Il est aujourd'hui indispensable de sécuriser les deux fonds (FIPHFP et Agefiph) pour éviter ces abus.

Maintenir la distinction entre Agefiph et FIPHFP

Nous ne pouvons imaginer un rapprochement ou une fusion, absorption entre le FIPHFP et l'Agefiph.

Lors de la création du FIPHFP (pour la Fonction publique), en 2005, le législateur avait résolument écarté cette idée. Cependant, depuis, le FIPHFP et l'Agefiph ont souhaité travailler ensemble de façon à offrir aux demandeurs d'emploi handicapés une réponse unique, quel que soit le financeur.

L'Agefiph met à disposition du FIPHFP son offre de service dans des grands domaines de son intervention.

Les singularités de chacun des deux fonds ne sont aucunement un frein à l'efficacité des dispositifs conduits : elles permettent de couvrir un plus large spectre d'actions vis-à-vis des bénéficiaires, dont les intérêts demeurent au coeur des préoccupations.

Aujourd'hui, il n'est pas possible, au regard des différences entre public et privé et des réalités financières des deux fonds, de proposer une fusion ou absorption.

Chacun des deux fonds doit continuer à oeuvrer avec ses spécificités, et surtout conserver « son guichet » unique, son modèle RH en matière de handicap.

Reconnaître et accompagner le handicap psychique

La réalité du handicap psychique

D'après l'OMS, le handicap psychique est la première cause d'arrêt de travail. D'ici 2020, il sera la première cause de handicap dans le monde. Selon l'OMS, le handicap regroupe à la fois les dysfonctionnements de la personnalité, les limitations d'activités et les restrictions de participations sociales.

Comprendre le handicap psychique, c'est comprendre les conséquences sur la vie de la personne.

Il existe 700 000 personnes handicapées psychiques en France selon l'UNAF, et 27 % des personnes entrent en invalidité.

Parmi les personnes atteintes de pathologies psychiques, il y a d'une part les personnes atteintes par des troubles de la personnalité ou des troubles de l'humeur, d'autre part les salariés atteints de troubles psychiques liés au travail.

Selon un rapport de la CNAMTS, 10 % des indemnités journalières (IJ) entre un et six mois et 20 % des IJ pour longue maladie sont dues à des pathologies mentales qui ne relèvent pas des pathologies psychiatriques habituelles.

Maintenir en emploi les salariés qui ont été détruits psychiquement par le travail

Depuis de nombreuses années, le travail lui-même est à l'origine de handicap psychique (une enquête de la fondation européenne de Dublin montre que le stress au travail est la 2e cause de problèmes de santé liés au travail).

Le stress chronique, associé à des surcharges émotionnelles, est à l'origine de nombreux cas de burn-out, principalement au sein de la population de l'encadrement. Les malades victimes d'épuisement professionnel présentent des troubles cognitifs, de perte de mémoire et troubles de la concentration qui vont rester séquellaires et qui nécessitent une prise en charge pluridisciplinaire pour pouvoir revenir dans le monde du travail.

Aujourd'hui, nous constatons que ces salariés victimes d'épuisement professionnels sortent des effectifs du personnel après une période de longue maladie et passent en invalidité.

Pour la CFE-CGC, il est inconcevable que les cadres, les enseignants, les policiers les plus investis dans leur travail subissent une mort sociale.

Nos entreprises et administrations doivent apprendre à maintenir en emploi les salariés qui ont été détruits psychiquement par le travail. Ce retour en emploi demande l'aide combinée des services de santé au travail et des opérateurs spécialisés dans l'accompagnement.

Or actuellement, les opérateurs de l'Agefiph spécialisés dans l'accompagnement du handicap psychique sont trop peu nombreux sur l'ensemble de notre territoire.

À cet effet, la CFE-CGC propose de développer une montée en compétences des tiers (jobs-coach et prestataires), sur l'accompagnement du handicap psychique.

Nous proposons d'intégrer dans les critères de sélection des prestataires Agefiph et FIPHFP, un critère d'expertise dans l'accompagnement du handicap psychique.

Cette problématique doit être une priorité sociétale, elle passera par la formation du collectif de travail à l'accompagnement du handicap.

Les référents régionaux et départementaux

Afin de répondre au mieux aux attentes de ses adhérents sur le handicap dans le monde du travail, la CFE-CGC a mis en place des référents territoriaux. Acteurs de terrain, ils relaient les actions menées par la CFE-CGC dans leur région ou dans leur département.

Le référent handicap territorial a plusieurs rôles.

- Intermédiaire entre la confédération et son union territoriale, au service des adhérents de son département.
- Il mène les actions qui lui semblent nécessaires à la promotion de l'emploi des personnes handicapées et à l'action de la CFE-CGC sur ce thème ; il en informe les élus du secteur.
- Les méthodes pour gérer le handicap dans les différentes régions sont tellement différentes que le référent est une sentinelle, une personne clé, qui remonte au niveau national toutes les informations qu'il juge importantes.
- Il doit communiquer sur le thème du handicap auprès des institutions tout au long de l'année afin de faire connaître l'action CFE-CGC.

Le référent handicap n'est pas seul : il peut s'appuyer sur l'organisation mise en place par la Confédération.

Les référents régionaux et l'animation territoriale

En 2017, les référents régionaux et l'animation territoriale se sont réunis :

- le 7 mars, en séminaire à Paris ;
- le 6 avril, en séminaire à Paris ;
- les 30 et 31 mai à Paris ;
- les 3 et 4 octobre 2017 à Paris ;
- les 5 et 6 décembre 2017 à Paris.

Le groupe des référents régionaux est désormais constitué de 20 référents. Une région manque à l'appel : la Nouvelle Aquitaine.

En cours d'année, le groupe a connu quelques changements. C'est un réseau qui doit trouver un nouveau dynamisme : à cet effet, il a été décidé de réunir en 2018 les référents des fédération et des régions ensemble pour travailler en meilleure synergie et être force de proposition commune. Cette idée a été validée par l'Agefiph.

Par ailleurs, l'action et les réunions se dérouleront dorénavant avec un rythme de trois réunions au minimum de deux jours par an, dont deux en région et une sur Paris.

Le réseau des référents régionaux nécessite aussi renouvellement : les référents doivent penser à leur tuilage et à passer le flambeau dans certaines régions pour continuer à faire vivre les actions confédérales dans les territoires.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ INDIVIDUELS

Sommaire

Martine Keryer p.48
Christophe Roth p.48
Samira Fecih p.50

RAPORTS D'ACTIVITÉ INDIVIDUELS

Martine Keryer

Secrétaire nationale Santé au travail et Handicap, superviseur de la convention Agefiph/CFE-CGC.

Martine Keryer, en sa qualité de cheffe de secteur santé au travail et handicap supervise la convention Agefiph/CFE-CGC en s'appuyant sur le travail de Samira Fecih assistante du secteur et de Christophe Roth, délégué national Santé au travail et Handicap et chargé de mission de la convention.

Son rôle est la validation des factures après études du chargé de mission et de l'assistante et l'animation des formations sur le handicap psychique.

Positionnée en hiérarchique, son rôle est de ventiler le travail pour assurer la bonne gestion de son équipe et de ses collaborateurs, en intégrant les compétences techniques et relationnelles qui lui permettront de mieux maîtriser la bonne tenue de la convention Agefiph et les actions à mener.

Christophe Roth

Délégué national Santé au travail et Handicap et chargé de mission convention Agefiph/CFE-CGC.

Suivi de la convention CFE-CGC Agefiph

Suivi des objectifs à réaliser, et suivi budgétaire et des actions à mener dans le cadre de convention Agefiph/CFE-CGC, avec une véritable pugnacité et l'objectif de mettre en avant l'ensemble des actions réalisées dans ce partenariat.

Notoriété du réseau handicap

Travail sur la notoriété du réseau handicap largement appuyé sur nos actions de terrain, de formation, et une communication accrue pour que le sujet du handicap soit relayé comme un sujet transverse et une réelle publicité du dynamisme sur le sujet.

Ainsi, tous les membres du réseau sont destinataires de l'ensemble des actions menées par courriel, le handiblog mis à jour au quotidien, et les actions sur le territoire permettent une vraie dynamique de terrain dans l'ensemble des territoires et des fédérations, des régions, des unions départementales.

Le réseau handicap de la CFE-CGC, les unions régionales et départementales et toutes les fédérations sont destinataires des travaux menés dans le cadre de la convention Agefiph CFE-CGC et chaque réunion animée fait l'objet d'un compte rendu précis et détaillé.

Parallèlement des articles sont rédigés et le handiblog CFE-CGC est mis à jour et son référencent est aujourd'hui certain et reconnu.

Il s'agit d'un outil devenu indiscutable pour sensibiliser le réseau, les militants et adhérents et c'est un lien permanent qui est proposé avec cet outil alimenté au quotidien.

Par ailleurs, le contact soutenu auprès de nos fédérations porte également ses fruits avec des actions de sensibilisation sur l'année (FNECS, Assurances, Banques, Services Publics, Fnema, INOVA, Chimie, Energies, etc.). Cette action est également particulièrement soutenue par la place qui a été réservée au réseau dans le cadre de nos travaux et réunions de travail.

Christophe Roth

Formation

En parallèle de l'animation des formations programmées au niveau confédéral ou auprès de nos structures, Christophe Roth, délégué national et chargé de mission travaille à la mise à jour des supports et à la prise en compte des réalités du terrain, des témoignages et des contributions de l'ensemble des référents et ou des collègues qu'ils forment et fait monter en compétence.

À cet égard, les supports initiations au handicap, comment bien accueillir une personne en situation des handicaps évoluent, de même que les deux modules de formation comment mettre en place une politique handicap en entreprise, comment négocier les accords handicap.

Par ailleurs, Martine Keryer, secrétaire nationale qui anime le module handicap psychique, l'enrichit de façon régulière au fil des formations et des retours.

Nous travaillons aussi à la l'élaboration et à la recherche d'intervenants pour les formations spécialisées à destination des membres du réseau handicap en particulier.

À ce titre, Martine Keryer et Christophe Roth ont décidé de s'investir avec une équipe (Hugues Thibault et Catherine Caboche, André Legault), ce qui permettra d'agrandir le dialogue transverse avec des déclinaisons efficaces.

Nous faisons également intervenir le docteur Christian Expert pour animer une formation sur le rôle des IRP.

Développement territorial

Axe de progrès important de cette nouvelle convention, le séminaire des référents handicap et des régionaux avec les membres du GrouPIH s'est déroulé à Paris à l'ESAT Berthier et nous avons invité Monsieur Krieg a participé à nos travaux en sa qualité de représentant de l'Agefiph.

Ce travail sur l'activité du réseau a également pris la forme de croisement d'activités avec des propositions concrètes : travailler sur le statutaire et le réglementaire, créer et rédiger une lettre actus handi, construire une base de données des accords handicap afin de les améliorer et être force de proposition.

Travail concret pour intégrer les nouveaux entrants dans le réseau handicap.

Valorisation de toutes les actions menées dans les régions et les fédérations en impliquant les référents dans leurs périmètres d'action ou de territoire, des articles, des portraits réalisés sur le blog handicap, un bilan des actions menées à chaque réunion avec une prise de parole pour un partage lors de nos réunions et groupes de travail et une mise en avant des actions lors de notre comité directeur confédéral.

Travail transversal

L'intégration du thème du handicap dans les différents sujets traités par les services de la Confédération est entrée dans les pratiques et le partage.

Samira Fecih

Montage administratif et suivi des formations

- Développement et montage des suivis des stages avec l'outil « Convergence », avec le délégué national qui est aussi chargé de mission de la convention Agefiph/CFE-CGC.
- Organisation des déplacements de Martine Keryer, secrétaire nationale Santé au travail et Handicap et superviseure de la convention Agefiph-CFE-CGC. Les déplacements de Christophe Roth, délégué national et chargé de mission Agefiph sont gérés par ses soins.
- Préparation administrative des formations dans les territoires, syndicats, fédérations et à la confédération.
- Préparation des documents pour la prise en charge des formations
- Lien avec la structure organisatrice.
- Préparation des clefs USB et des autres documents supports de stage pour les participants.

Montage et suivi administratif et organisation matérielle des actions de sensibilisation (Congrès, AG, colloque)

En lien avec la structure organisatrice et le délégué national, chargé de mission de la convention Agefiph.

En particulier les différents séminaires, colloques régionaux, assemblées générales et les sensibilisations effectuées dans les territoires, fédérations, tenues des stands et autres actions pour mettre en avant le travail réalisé dans le cadre de la convention Agefiph/CFE-CGC.

Organisation des réunions du GrouPIH, du Groupe interfédéral handicap et des référents régionaux

- Préparation des réunions (envoi des convocations, réservations, remboursement participants…).
- Participation aux réunions pour la gestion logistique, plateaux repas, formalités administratives, accueil des participants.
- Élaboration des comptes rendus et envoi aux membres du groupe et aux structures en lien avec les services communication et action territoriale.

Élaboration de supports, expédition de documentations

- Envoi sur demandes individuelles (courriel, téléphone), de documents tels que les BD, bloc-notes, affiches, fiches techniques, clés USB, autres supports.
- Réalisation avec le délégué national, chargé de mission de la convention Agefiph/CFE-CGC et le service communication de la plaquette de présentation du réseau en version générale et en version personnalisée ; mise à jour de plaquette de présentation des formations.
- Routage des blocs-notes et préparation du routage des BD.

Samira Fecih

Suivi administratif et financier de la convention

- Informer les participants et les membres du réseau sur les conditions d'engagement des frais et les règles de remboursement et les faire respecter sous le contrôle du délégué national, chargé de mission de la convention Agefiph-CFE-CGC, et de la superviseure qui dirige le contrôle.
- Instruction de tous les dossiers d'engagement des dépenses avec le délégué national et chargé de mission de la convention, sous la supervision de Martine Keryer secrétaire nationale CFE-CGC.
- Élaboration et renseignement des tableaux de suivi financiers (formation, réunions des groupes de travail du réseau handicap, des actions de sensibilisation…) en lien avec les différents services ou structures intervenants et avec un travail collaboratif avec le délégué national, chargé de mission de la convention, sous l'autorité de Martine Keryer, secrétaire nationale.
- Mise en forme des comptes-rendus administratifs des réunions et autres rédigés par le délégué national, et validés après relecture de la secrétaire nationale.
- Relais du délégué national et de la secrétaire nationale en leurs absences dans le cadre des permanences du réseau handicap.
- Implication dans les dossiers et projets portés par le réseau.
- Transfert au réseau des demandes et sollicitations de handicap@cfecgc.fr et des sujets et dossiers d'actualité.

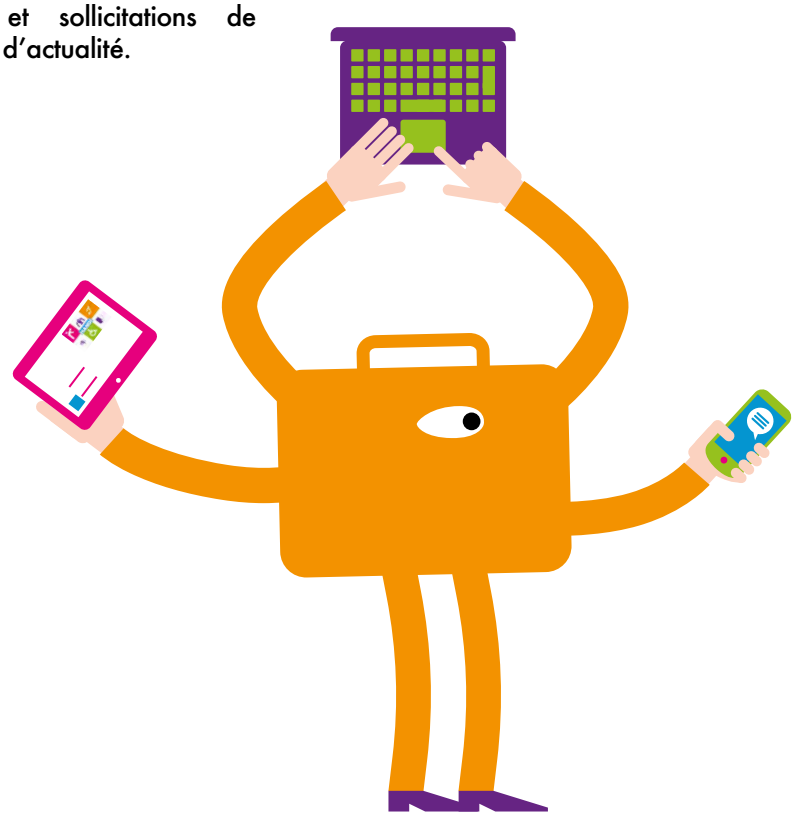

MAISON DE LA CFE-CGC
59 RUE DU ROCHER
75008 PARIS

WWW.CFECGC.ORG

Contact : Samira Fecih - 01 55 30 69 14 - samira.fecih@cfecgc.fr